

NOUVELLES DE DANSE

DOSSIER
TRAVAIL CULTUREL :
LE CONSTAT D'UNE SOUFFRANCE

ÉCHO
STEVE PAXTON ET LA GRAVITÉ

DES ENFANTS AUTISTES
À LA RENCONTRE DE LA DANSE

AUTOMNE 19 - N° 76

Trimestriel d'information
et de réflexion sur la danse
Édité par CONTREDANSE



SOMMAIRE

- P. 03 **BRÈVES**
- P. 04 **ÉCHO**
La gravité
de Steve Paxton
- P. 06 **DOSSIER**
Travail culturel :
Le constat d'une souffrance
L'entreprise culturelle à la loupe
Par Micha Ferrier-Barbut
- P. 10 Bien-être au travail... la quête
du Graal ?
Par Alexia Psarolis
- P. 12 Le travail à l'œuvre
Par Isabelle Meurrens
- P. 14 S'engager contre le harcèlement
Par Alexia Psarolis
- P. 16 Pouvoir du mouvement /
mouvements de pouvoir
Par Wilson Le Personnic
- P. 18 **RENCONTRE**
Les enfants du jeudi
Du plaisir, du jeu et de la danse
Par Alexia Psarolis

+ **CAHIER CENTRAL**
AGENDA FR/EN
PREMIÈRES, EVENTS

Pour le numéro
de janv./fév./mars 2020
date limite de réception
des informations :
11 nov. 2019
ndd@contredanse.org

ÉDITO

C'est un numéro de rentrée sombre. Un constat sans appel. La souffrance au travail n'épargne pas les travailleurs des arts vivants. Il y a ceux qui souffrent du travail et ceux qui font souffrir, ceux qui, par manque de discernement, avancent aveuglément et s'imposent par la force. Ceux qui collaborent, qui fuient, qui tombent. Et ceux qui se révoltent. La souffrance au travail, cela nous concerne tous. Nous, travailleurs des arts vivants, sommes tous tour à tour épuisés, collaborateurs mutiques, bourreaux d'un jour ou de toujours. Une fois les projets artistiques couchés sur papier, les directeurs et directrices de compagnie et d'institution tentent d'y donner vie coûte que coûte, oubliant souvent que cette mise en œuvre ne peut se faire seul. « L'artiste au centre », cette mesure lancée par l'ex-ministre de la Culture répondait à la nécessité de rétablir un équilibre dans les moyens de production. Sa formulation a néanmoins occulté la dimension collective et humaine de l'entreprise culturelle, qu'elle soit théâtre ou compagnie. Placer l'humain au centre, c'est bien vers cela qu'il est urgent de tendre.

Au regard de tant de souffrance -souvent taboue dans notre secteur-, il est temps de concevoir de nouvelles pratiques pour une autre éthique au travail. C'est pourquoi nous vous invitons le 7 octobre à la MEDAA, à Bruxelles, à réfléchir ensemble à cette question du mieux-être et de la bienveillance au travail au cours d'un labo d'idées collaboratif, en présence, nous l'espérons, de toutes les personnes qui dessinent ici le paysage culturel. D'ici là, nous dédions ce numéro à tous ceux qui sont pressés jusqu'à l'épuisement, à ceux qui sont traqués, à ceux qui sont déconsidérés, à toutes les Angèle, les David, les Laurence, les Nancy, les Pauline, les Frédéric, à ceux qui sont harcelés ou licenciés abusivement, à ceux qui se brûlent de trop de frénésie, à tous les Martin, les Maria, les Christine, les Denis, les Olivier.

PAR ISABELLE MEURRENS
ET ALEXIA PSAROLIS

RÉDACTRICE EN CHEF Alexia Psarolis RÉDACTION Baptiste Andrien, Stéphanie Auberville, Romain Bigé, Florence Corin, Micha Ferrier-Barbut, Patrick Gaiaudo, Liesbeth de Jong, Wilson Le Personnic, Isabelle Meurrens, Alexia Psarolis COMITÉ DE RÉDACTION Contredanse PUBLICITÉ Yota Dafniotou DIFFUSION ET ABONNEMENTS Laurent Henry MAQUETTE SIGN MISE EN PAGES Alexia Psarolis et Philippe Koeune CORRECTION Ana María Primo IMPRESSION Imprimerie SODIMCO COUVERTURE Catherine Diverrès *Jour et Nuit* © Nicolas Joubard
co-présenté par Les Halles de Schaerbeek et Charleroi danse le 12 novembre 2019

ÉDITEUR RESPONSABLE Isabelle Meurrens / Contredanse - 46, rue de Flandre - 1000 Bruxelles

Tirage : 11 000 exemplaires

NOUVELLES DE DANSE

est publié par **CONTREDANSE** avec le soutien des institutions suivantes :
*La Fédération Wallonie-Bruxelles (Service de la Danse),
la COCOF et la Ville de Bruxelles (Échevinat de la Culture)*



BRÈVES

20 ans de RAC

Le 8 mars 1999, les chorégraphes signaient une déclaration commune annonçant la création de la RAC, Réunion des Auteurs Chorégraphes. 20 ans plus tard, l'organisation continue de fédérer, d'informer et de défendre les droits de la profession. À l'agenda notons déjà la rencontre professionnelle du 7 octobre, sur le thème du mieux-être et de la bienveillance au travail, coorganisée par Contredanse. Et une Journée de rendez-vous festifs le 22 novembre qui se clôturera par un bal. www.larac.be

Objectif professionnel

9^e édition d'Objectifs danse à destination des professionnels qui propose, cette année, 10 à 12 projets d'artistes confirmés, 5 projets « découvertes » d'artistes émergents et 5 « work in progress ». Le Jeune public est de la partie avec *HUMANIMAL* de la Cie 3637, *10:10* de la Cie Nyash, *Ludum* d'Anton Lachky Company. Du 16 au 18 octobre. Plus d'infos sur wbtd.be

On fait un Tour (de danse) ?

Le réseau de diffusion de la danse contemporaine s'agrandit. Fondé en 2015, ce réseau international baptisé « Tour de danse » vise à faciliter, optimiser et mutualiser les tournées de spectacles chorégraphiques entre neuf structures de diffusion et production, dont Charleroi danse et le Théâtre de Liège. Des économies en perspective pour une programmation plus riche et variée.

Master danse, ça y est ! À la rentrée septembre 2020, le Master en danse et pratiques chorégraphiques sera une réalité.

Mis sur pied par Charleroi danse en partenariat avec La Cambre, l'INSAS (qui co-diplômement), l'ULB et le Conservatoire royal de Bruxelles, il offrira des outils théoriques et esthétiques alliés à une formation pratique en présence d'artistes internationaux.

À bas la précarité

Grâce à un accord intersectoriel flamand (Vlaams Intersectoraal Akkoord - VIA) conclu entre les partenaires sociaux et l'ancien ministre flamand de la Culture, Sven Gatz, toute personne travaillant dans le secteur des arts de la scène et de la musique aura droit à une prime de fin d'année à partir de 2019. En outre, des ressources sont également libérées pour

réduire le temps de travail non rémunéré des pigistes. Avec ces mesures, les partenaires sociaux du secteur veulent s'attaquer aux conditions précaires des artistes et des travailleurs culturels.

Nominations

Bénédicte Linard (Ecolo) devient ministre de la Petite enfance, de la Culture, des Médias, de la Santé et des Droits des femmes en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Agnes Quackels et Barbara Van Lindt assurent la coordination générale et artistique du Kaaitheater dans les années à venir, à la suite de Guy Gypens. Agnes Quackels a assuré la direction artistique du centre d'art BUDA (Courtrai) durant huit ans et co-fondé Margarita Production (aujourd'hui Hiros). Barbara Van Lindt a été responsable de STUK (Louvain), de Gasthuis (Amsterdam), de wpZimmer (Anvers), et travaillé au Kunstenfestivalde-sarts à Bruxelles, avant d'assurer la direction générale de DasArts (aujourd'hui DAS Theatre).

En France, **Catherine Tsekenis** a été nommée en juillet dernier à la tête du CN D, succédant ainsi à Mathilde Monnier, qui se réinstalle à Montpellier. Issue du monde des arts de la scène, ancienne danseuse, Catherine Tsekenis dirigeait la Fondation d'entreprise Hermès.

Prix

Les Prix de la Critique Théâtre-Danse-Cirque, renommés depuis cette année les **Prix Maertlinck de la critique scènes**, seront décernés le 23 septembre au Théâtre national. Les spectacles de danse nominés sont : *Mirage* d'Olga de Soto, *Stretch* d'Isabella Soupant et Jonathan Sullam, et *The Great He-Goat* de la compagnie Mossoux-Bonté.

Les Six Concertos brandebourgeois d'Anne Teresa De Keersmaeker/Rosas (2018) a été élu « spectacle de l'année » par le magazine allemand Tanz. Il a également été nommé pour le prix du théâtre allemand Der Faust, qui sera remis le 9 novembre.

Smits à Mons

Le chorégraphe Thierry Smits interviendra cette année au Conservatoire de Mons. Il procédera par ailleurs à des auditions au mois de novembre pour sa prochaine création. Ce trimestre, Studio Thor accueillera en résidence, entre autres, Olga De Soto, Malika Fankha et Xana Novais. Nouvel appel à résidence en octobre prochain.

Les Tanneurs, nouveau Cap

Le Théâtre Les Tanneurs fête ses 20 ans en septembre et entame un nouveau projet, concocté par son directeur artistique, Alexandre Caputo. Le chorégraphe Thomas Hauert fait partie des neuf artistes associés durant quatre ans. Nouveauté, la formule 2 en 1 : les spectacles en soirée seront régulièrement précédés de formes courtes (XS). Et pour un projet de taille XL, des travaux d'agrandissement vont débiter, effectués durant les périodes creuses du théâtre.

Lifting avenue Van Volxem

À l'instar du Théâtre Les Tanneurs, des travaux sont prévus pour P.A.R.T.S., Ictus et Rosas, qui vont se doter d'un nouveau bâtiment comptant au final 16 studios de musique et de danse, des espaces de bureau, des équipements pour le public, une grande loge de conciergerie et un jardin. En juillet 2018, le gouvernement flamand a décidé de dégager 5,5 millions d'euros pour ce projet.

Un studio pour Peeping Tom

En novembre 2019, la compagnie Peeping Tom ouvrira son propre studio à Molenbeek, à Bruxelles (derrière Tour & Taxis) avec un studio de répétition (ouvert également aux autres compagnies), des bureaux et un atelier pour la réalisation de décors et accessoires.

60 jours d'impro pour ses 60 ans

Comment fêter son anniversaire ? Pour ses 60 ans, David Zambrano se lance le défi du plus long workshop de sa vie : 60 jours d'improvisation avec 60 danseurs sélectionnés. Né au Venezuela, l'artiste vit aujourd'hui entre Amsterdam et Bruxelles. Avec Mat Voorter, il co-fonde en 2018 TicTac Art Centre, un lieu artistique alternatif pour la danse et les arts visuels. Plus d'infos : 60 days Improvisation Intensive. tictacartcentre.com

France

La chorégraphie rentre à l'Académie française des beaux-arts avec Thierry Malandain, Angelin Preljocaj et Blanca Li, les heureux élus rejoints par le danseur et chorégraphe tchèque Jiri Kylián, membre associé étranger à l'Académie des beaux-arts.

Le Théâtre Nono à Marseille crée l'École Le Cerisier, une école de théâtre internationale où la danse et le chant auront une place de choix. • [Alexia Psarolis](mailto:Alexia.Psarolis@contredanse.org)



La gravité de Steve Paxton

Le danseur improvisateur états-unien était à Bruxelles en mars dernier pour nous parler de ce que nous partageons en commun : la gravité. Témoignages de celles et ceux qui ont participé aux ateliers organisés à cette occasion.

En mars dernier, Contredanse organisait en présence du danseur-improvisateur Steve Paxton une semaine de conférence, exposition, rencontres publiques et ateliers, en partenariat avec plusieurs acteurs culturels bruxellois (BOZAR, Charle-roi danse, TicTac Art Centre et Brussels dance!). Retour sur cet artiste qui a marqué l'histoire de la danse contemporaine et sur l'évènement *Swimming in Gravity* célébrant les quinze années de collaboration entre Steve Paxton et les éditions Contredanse.

Né aux États-Unis, Steve Paxton a commencé sa carrière comme danseur pour les compagnies de José Limón et de Merce Cunningham avant de participer au Judson Dance Theater, dans les années 1960, à New York, aux côtés notamment d'Yvonne Rainer, de Trisha Brown, de Robert Rauschenberg et de Lucinda Childs. De ses expériences il garde un intérêt pour la création de formes nouvelles, questionnant ce qui lie la danse à la culture, tout en observant et sondant le corps dans ses mouvements les plus quotidiens et ses relations élémentaires à la force physique naturelle qui nous affecte tous, la gravité. Initiateur du Contact Improvisation, il développe également la technique Material for the Spine, explorant le bassin et la colonne vertébrale ainsi que les muscles profonds du dos, attirant « la conscience sur la partie obscure du corps, sur sa face cachée ou son intérieur ». Ses pièces, présentées dans le monde entier, et son enseignement continuent d'influencer des générations de danseurs et chorégraphes.

En 2008, paraît *Material for the Spine - une étude du mouvement*, une collaboration entre Steve Paxton, Florence Corin et Baptiste Andrien (éditions Contredanse). Cette publication numérique, désormais accessible en ligne (www.materialforthespine.com), présente la dite technique et la pensée qui la sous-tend à travers des extraits de conférences, d'ateliers, de spectacles et de créations audiovisuelles originales. Dix ans plus tard, sort le livre *Gravity*, ainsi que sa traduction française par Denise Luccioni, *La Gravité*. Steve Paxton y retrace une vie en compagnie de la pesanteur, où les souvenirs de ses premiers pas côtoient des méditations métaphysiques et sa vision sur le monde actuel.

Fêter le fruit de cette collaboration, offrir des temps de pratique et de rencontre avec le travail de Steve Paxton, rendre compte de la façon



Steve Paxton Phantom Exhibition © Jordi Bover

dont une danse, un enseignement, une pensée passent d'un corps à un autre, à travers le temps, l'histoire et d'autres médias, telles étaient les principales intentions portées par l'évènement *Swimming in Gravity*.

Lors de la conférence aux Palais des Beaux-Arts (BOZAR), Steve Paxton témoignait du désir qui l'a animé durant toutes ces années d'examiner et d'explorer « ce corps que nous avons sur terre, non pas tel que la science ou la médecine peut le définir, non plus celui que nous pensons avoir, mais ce corps pour lequel l'expérience d'être là nous enseigne de façon la plus directe qui nous sommes ». Dans la salle d'à côté, en collaboration avec Contredanse, l'exposition *Phantom Exhibition* proposait une mise en espace d'extraits vidéo issus de la publication *Material for the Spine*, offrant une expérience d'immersion et de désorientation de notre rapport à la gravité.

De l'autre côté de la ville, durant cinq jours, plus de 60 danseurs, venus des quatre coins du monde, investissaient les espaces du TicTac Art Centre et de Charle-roi danse / La Raffinerie pour suivre les ateliers de Scott Smith, de Patricia Kuypers, de Charlie Morrissey, d'Otto Ramstad et de Ray Chung. Ces cinq artistes-danseurs-pédagogues y partageaient leur

perspective du travail de Steve Paxton, qu'ils ont longuement côtoyé, et la résonance que celui-ci a eu sur leur propre pratique artistique et pédagogique.

Ces ateliers ont donc soulevé la délicate question « Comment se transmet la danse improvisée ? ». Et Steve Paxton de répondre : « En tant qu'improvisateur, j'ai accepté l'idée de ne pas laisser d'héritage. Si la culture, par nécessité, regarde vers son passé, l'improvisation est une des manières avec lesquelles le cerveau opère pour regarder devant, envisager les possibilités, chercher les sensations, sentir le monde. Comment se fait-il que nous ayons une pensée qui suive une autre ? Pourquoi rêvons-nous ? Pourquoi désirons-nous ? Comment faisons-nous tout cela ? Nous le faisons en tant qu'être humain. Par essence, l'improvisation est anticapitaliste et ne transmet rien que vous n'avez déjà. »

Ces propos sont manifestes de l'éthique incarnée par Steve Paxton, à savoir le respect inconditionnel de l'expérience intérieure et personnelle. Avec lui le temps se ralentit et, de sa voix calme et pénétrante, il nous donne à considérer la danse comme espace d'expérience de vie. Et inversement. •

Baptiste Andrien et Florence Corin

La vitesse de l'être

« Quelle est la vitesse de l'être ? [...] Nous sommes en devenir – comprenez-moi bien : c'est un appel aux théories de l'évolution –, nous ne sommes que des moments au sein d'un processus. »
Steve Paxton, conférence à BOZAR, mars 2019

What is the speed of being? J'ai rencontré Steve Paxton pour la première fois il y a six ans. Il donnait une conférence au Smith College, Massachusetts, et je crois me souvenir que pour l'essentiel, il y parlait de son jardin. Et comment, assis à sa fenêtre, observant les molécules entrer en relation les unes avec les autres, et la pousse lente des plantes, et la fonte de la neige, et le passage des nuages, et l'irruption d'un chat ou d'un chevreuil, il pratiquait l'improvisation.

What is the speed of being? La question peut se traduire de deux manières, objective ou subjective. Objective, elle signifie : à quelle vitesse vont les êtres, et à quelle vitesse dois-je me mettre, moi qui les observe, pour les percevoir avec justesse ? D'un point de vue subjectif : non plus « à quelle vitesse vont les choses ? », mais « à quelle vitesse existons-nous ? ». La Petite Danse, pratique méditative - développée par Steve Paxton - sur l'être debout où, les deux pieds bien plantés dans le sol, j'observe la symphonie des micromouvements qui maintiennent mon corps dans la posture érigée, est au confluent de ces deux vitesses objective et subjective. D'un côté, elle pose la question du phénomène : à quelle vitesse mon corps tombe-t-il, et à quelle vitesse mes réflexes posturaux m'empêchent-ils de m'écraser au sol ? Mais de l'autre, elle pose la question du sujet qui observe : à quel point puis-je me ralentir, à quel point puis-je calmer l'esprit pour sentir ces mouvements qui me *mouvementent*, qui se produisent en moi sans moi ?

Swimming Graviteux

Je suis témoin. Je suis celui qui regarde. Pendant cette semaine, Patricia Kuypers a proposé une partition qui permet de se laisser voir en train d'apprendre. Une proposition qui étudie la réception (je regarde l'autre bouger) autant que la prise de forme (j'expérimente comment je peux recevoir la forme de façon dynamique, en bougeant).

« **Je suis celui qui le fait** », selon les mots et la démarche d'Otto Ramstad, pour qui le matériel (MFS) est réduit, simplifié. Il consiste en une suite d'exercices transposant dans l'espace une forme du corps, et dont il faut précisément maintenir l'organisation interne, l'aspect, l'idée pourrait-on dire. Ce sont des puzzles, selon l'expression de Steve Paxton. Notons que le terme « puzzle » évoque un jeu de patience, une activité de réalisation complexe et de réciprocité entre l'élémentaire et le tout. Il faut donc éprouver, faire l'épreuve de ces formes, les traverser : le matériel consiste avant tout en une pratique d'incorporation d'une forme, la faire sienne, mais comment ? **Pointer et observer. Reach into myself. Atteindre, atteindre en soi.**



Charlie Morrissey et Scott Smith, TIC Tac art center © Nadia Benzékri

What is the speed of being? Nous voilà à Bruxelles avec cinq improvisateurs et improvisatrices qui ont longuement travaillé avec Steve Paxton. Qui ont fait d'innombrables siestes en studio, qui ont passé des heures à répéter les mêmes gestes de pointer, lever la main, tendre le pied, rouler en hélice, rouler en croissant, rouler-aïkido. Travailler avec eux pendant une semaine m'a rappelé cela : qu'improviser, c'est bien sûr bouger, mais c'est aussi, dans ce bouger, « attendre », c'est-à-dire prendre le temps pour que l'attention navigue et que la conscience vienne se déposer là où les automatismes l'empêchent de se porter. *What is the speed for being with gravity?* •

Romain Bigé

When I fall, I get up in spiralling helices and when I breath out I don't die. But space is created and my spine grows longer. Time to rest and digest allowing gently my sits bones to lean into the hand of the earth listening to its messages to open up my heart. •

Liesbeth de Jong

Le nom de Steve Paxton

est rattaché au Contact Improvisation ; pourtant Material for the Spine en paraît à première vue assez éloigné. Croissants, ellipses, puzzles, les formes semblent rigides, plus proches d'exercices de gymnastique que de l'improvisation. *Swimming in Gravity* se transforme parfois en *Swimming in Rigidity*. Je ne sais pas comment mon corps va pouvoir survivre, j'ai l'impression de devoir me glisser dans une carapace, d'être un bernard-hermite qui doit à la fois rechercher, dessiner et fabriquer sa coque. Et c'est dans ce *tout en même temps* que le travail se déploie car la forme ne vient pas en premier, on s'en serait douté venant de Paxton. La forme se révèle, s'ouvre en trois dimensions de l'intérieur du corps, au travers d'attentions fines par des façons de se concentrer sur une partie du corps qui se relie à une autre ou encore la manière dont le corps entre dans un mouvement de cercle, de spirale ou d'ondulation. C'est là où je ne sais plus rien de ce qui va suivre. « Comment savez-vous que vous n'êtes pas en train d'improviser ? » demande Steve Paxton dans *Gravity*. •

Stéphanie Auberville

EN EXCLUSIVITÉ SUR WWW.CONTREDANSE.ORG

La Web-app *Material for the Spine* accessible pour une durée illimitée.
À paraître prochainement : l'audiobook *Gravity*, lu par Steve Paxton



© Karim Manjra

Souffrance au travail, burn-out, harcèlement, le secteur culturel n'échappe pas à ces fléaux. Pourquoi ? Comment prévenir les abus de pouvoir et soutenir les victimes ? Des pistes pour réfléchir... et agir.

En 2009, l'opinion publique est stupéfaite d'apprendre la vague de suicides qui a eu lieu chez France Télécom. Les médias révèlent ce que les chercheurs, psychologues et juristes dénonçaient depuis une vingtaine d'années : l'aggravation des psychopathologies du travail. Dix ans plus tard, alors que le procès des cadres de France Télécom s'apprête à débiter, c'est l'affaire Weinstein qui fait l'effet d'une bombe. Elle nous fait prendre conscience que la souffrance au travail n'est pas confinée au 33^e étage d'une tour de la Défense ou de la City, mais que la violence sociale du monde du travail prend ses quartiers aussi bien dans les banques et les hôpitaux que dans les sociétés de production et les théâtres. Le silence autour des comportements de certains directeurs de compagnies ou de structures est devenu soudainement très lourd et laissait apparaître une « complicité » généralisée.

La journaliste du quotidien *Le Soir* Catherine Mackereel a brisé l'omerta en révélant « l'affaire Strosberg » au théâtre des Tanneurs, à Bruxelles. En septembre 2018, c'est le site néerlandophone *rekto:verso* qui publie une lettre ouverte émanant de collaborateurs de Jan Fabre dénonçant le comportement inadéquat de l'artiste, au sujet duquel le Parquet d'Anvers mène toujours l'enquête. En France, la longue grève du Théâtre de la Commune à Aubervilliers en 2018 a également laissé voir une face sombre du milieu culturel, contrastant radicalement avec le regard que le milieu culturel portait sur lui-même, un monde dit

ouvert, engagé, humaniste, où beaucoup ont un sens critique affûté pour dénoncer les dérives de la politique capitaliste dont celle en matière de travail. Les « CDN-leaks » (transcription d'une réunion de directeurs de Centres dramatiques nationaux) divulguées fin 2018 par la revue *Jef Klak* en disent long sur les stratégies d'artistes promus directeurs et directrices d'institutions culturelles. Parallèlement, en Belgique, la ministre de la Culture Alda Greoli proposait un nouveau décret pour la bonne gouvernance dans les institutions culturelles, mais dont le concept « gestion d'équipe » est un grand absent. Nous-mêmes témoins directs de dérives de pouvoir se déroulant littéralement sous nos fenêtres, nous souhaitons agir sans savoir par quel bout commencer.

Et c'est finalement une étude très récente codirigée par Micha Ferrier-Barbut, intitulée « La gestion des ressources humaines dans le secteur culturel. Analyse témoignage et solutions », qui nous a donné matière pour passer à l'action et publier un dossier sur la souffrance au travail dans les arts de la scène. Cette étude est probablement la première du genre, car si le secteur non marchand est le fruit d'une attention particulière, au sein de celui-ci la culture ne semble pas être un objet de réflexion comme la santé ou l'enseignement. Relever ce qui est spécifique au secteur culturel autant que de souligner les invariants relatifs à tous les travailleurs, c'est le cheminement de ce dossier. À nous vivre comme

différents, nous risquons de rester dans l'ignorance, et, par conséquent, ne pas bénéficier de toutes les avancées en matière de travail.

Pour nous éclairer, Micha Ferrier-Barbut, dans son article, analyse les failles en matière de gestion d'équipe, tandis que l'avocat Jean-Philippe Cordier explicite le cadre et l'évolution de la loi sur le bien-être au travail. Le travail, s'il est marqueur d'intégration sociale, génère également souffrance et mal-être ; c'est l'objet d'un article qui envisage le travail d'un point de vue théorique. Dans le champ spécifique de la danse, les difficultés liées à la gestion d'équipe et à l'exercice du pouvoir sont au cœur des nombreux témoignages qui n'ont pu être recueillis que sous couvert d'anonymat. La danseuse Ilse Ghekiere s'exprime sur le harcèlement et le site internet qu'elle a fondé pour soutenir les danseuses qui en sont victimes. En Belgique comme en France, les témoignages qui nous sont parvenus sont révélateurs de ces dysfonctionnements. Les articles et entretiens de ce dossier, s'ils révèlent la part sombre de nos métiers, ont pour objectif d'informer sur nos droits, sur les initiatives existantes, et susciter la réflexion. Devant les collègues que nous voyons tomber, devant la souffrance tue et ravalée, puissent ces quelques pages contribuer à tirer la sonnette d'alarme aux côtés de celles et ceux déjà engagés dans cet élan. •

Isabelle Meurrens et Alexia Psarolis



L'entreprise culturelle à la loupe

PAR MICHA FERRIER-BARBUT

Dans le cadre de mes activités professionnelles et sur un temps assez long, j'ai eu à étudier les conditions dans lesquelles naît ou se développe un projet artistique.

Pour les besoins d'une formation à la direction d'entreprises culturelles, les étudiants de Master devaient produire un rapport décrivant tous les axes d'action de la structure dans laquelle ils effectuaient leur stage : le projet, les publics, le lieu, la structure juridique, la gouvernance, le budget, l'administration, la fiscalité, etc. Naturellement il était demandé d'appliquer cette même grille d'analyse aux dimensions humaines de l'entreprise : masse salariale, organigramme, statuts, parité, instance représentative du personnel, gestion, turnover, etc.

La lecture attentive des rapports sur un grand nombre de promotions nous a conduits à une évidence que nous-mêmes avions du mal à nous formuler : les ressources humaines sont dans la plupart des cas un angle mort de l'entreprise culturelle, et ce quel que soit le domaine. Les propos de stagiaires mentionnant le fait que la direction ne voulait pas leur transmettre les éléments n'étaient pas rares et, dans le même temps, de nombreux témoignages de souffrance au travail par les équipes en place nous étaient rapportés, nous encourageant à creuser plus avant la piste inexplorée des conditions de travail de ce secteur.

Nous avons pu constater que si les composantes de l'organisation, artistiques, administratives ou budgétaires sont appréhendées de manière assez professionnelle par les équipes en place, l'axe ressources humaines ne bénéficie pas du même traitement. La professionnalisation à l'œuvre dans l'ensemble du secteur n'avait pas impacté avec le même niveau de qualité les aspects humains de l'entreprise culturelle.

Contexte

L'emploi culturel se déploie dans différents secteurs comme ceux des arts visuels, de l'édition écrite, du spectacle vivant, du patrimoine, de l'audiovisuel ou de la publicité et de la communication. Il recouvre un grand nombre de métiers, allant de celui de chorégraphe par exemple, à celui de gestionnaire, ou encore de libraire.

Travailler dans la culture est attractif. Il se forme chaque année plus d'étudiants que ce que le marché peut offrir en postes, avec une tendance encore plus lourde dans les métiers artistiques [dédiés au théâtre, à la danse, à la musique...]. Et cette offre de formation ne cesse de croître.

Par ailleurs, les chiffres sur le plan européen (avec quelques différences par pays) montrent un tassement de l'emploi depuis plusieurs années, dressant un tableau contrasté : la culture forme de très nombreux postulants, son attractivité ne cesse de croître alors que le recrutement s'infléchit.

Ces phénomènes s'inscrivent d'autre part dans un contexte généralisé de désengagement des financements publics, dessinant ainsi la combinaison idéale pour générer de fortes tensions sur le plan humain.

Caractéristiques

Bien sûr, cet emploi culturel présente de grandes différences selon les domaines (spectacle vivant, audiovisuel, patrimoine...). Nous ne rappellerons ici que les caractéristiques les plus significatives qui aident à comprendre ce qui traverse le monde culturel :

- Une population beaucoup plus diplômée que la population active totale

Les professionnels de la culture cumulent deux marqueurs sociaux qui les distinguent significativement des autres catégories de travailleurs : ils sont issus d'une catégorie sociale plus aisée que l'ensemble des actifs et, par ailleurs, leur niveau de diplôme est plus élevé que dans l'ensemble des actifs. Cette double caractéristique s'accroît sur les 20 dernières années.

- Une féminisation croissante mais des inégalités flagrantes

Alors que ce secteur se vit comme avant-gardiste et prescripteur de tendances, les femmes continuent de vivre des situations de discrimination dans la culture. Les efforts indéniables accomplis pour renforcer la place des femmes à la direction des institutions culturelles en

spectacle vivant ou pour ouvrir davantage la programmation des lieux aux créatrices n'ont pas permis de mettre un terme à des situations d'inégalité toujours aussi inacceptables. Alors que les diplômé-e-s des formations culturelles qualifiantes sont majoritairement des femmes, les postes de direction, d'encadrement de haut niveau ou de gouvernance sont détenus par les hommes. Qu'il s'agisse des niveaux de salaires, des niveaux de responsabilité, des temps de travail, du montant des aides allouées, beaucoup d'indicateurs restent au rouge en matière d'égalité hommes-femmes dans ce secteur d'emploi.

- Une proportion de jeunes et de seniors plus importante

Dans un contexte où le vieillissement des effectifs touche l'ensemble du monde du travail, le secteur culturel se voit doté d'une situation où le vieillissement et la part des seniors des professions culturelles y sont plus importants que dans l'ensemble des professions.

Alors que pour l'entreprise « classique » savoir retenir ses travailleurs âgés peut parfois être synonyme de survie dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, pour l'entreprise culturelle la difficulté est plutôt de laisser partir ses seniors pour faire place à des effectifs plus jeunes, plus qualifiés et toujours plus nombreux.

- Un grand nombre d'emplois précaires

La fragilité et le repositionnement des financements publics ont eu pour conséquence, depuis plusieurs années, la montée d'un emploi instable et flexible. On assiste ainsi à la progression des contrats courts (CDD, intermittence), au retrait des CDI, ce à quoi il faut ajouter une flexibilité de plus en plus grande (temps annualisés, de très nombreux employés n'ont pas les mêmes horaires d'une



semaine à l'autre et beaucoup travaillent en horaire de soirée).

- Un profil socioprofessionnel particulier

Les « cultural workers », ainsi que les qualifie la sociologie, se distinguent par une typologie un peu à part. Travaillant généralement sur le mode projet, adaptables, ces profils montrent un attachement passionné au travail et à l'identité de travailleur créatif. Leur environnement professionnel se caractérise par des horaires importants, un effondrement ou affaiblissement des frontières entre le travail et les loisirs, des rémunérations faibles et de profondes expériences d'insécurité et d'anxiété quant au fait de trouver du travail. Personnalités indépendantes, autonomes, avec un idéal de soi développé, créatives, sensibles, émotionnellement très impliquées, souvent rétives au cadre, elles sont très attachées à la notion de différence.

Certaines de ces caractéristiques – comme la qualification, l'autonomie au travail, l'engagement, la flexibilité – sont des qualités recherchées dans le mode du travail. Elles sont synonymes d'une forme de maturité sociale de l'organisation où la créativité, la coopération, la cohésion d'équipe assurent l'équilibre nécessaire. Or, dans le secteur culturel où la réflexion sur le capital humain est particulièrement pauvre, ces qualités mal appréhendées, insuffisamment soutenues, voire ignorées, se voient transformées en facteur de souffrance.

Les témoignages sont nombreux qui font état du désarroi dans lequel se trouvent les salariés face au manque de prise en compte de la dimension humaine des organisations dans lesquelles ils travaillent. Cette absence de vision du capital humain favorise le développement de risques psychosociaux qui n'épargnent pas de nombreux établissements culturels.

Les risques psychosociaux

On qualifie de risques psychosociaux (ou RPS) les éléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés au sein de leur environnement professionnel. Ces risques peuvent recouvrir différentes formes ; ils sont la cause de plusieurs maux et pathologies (problèmes de sommeil, dépression, troubles musculo-squelettiques, maladies psychosomatiques, etc.)

Les risques psychosociaux touchent différents registres : le registre individuel avec la manifestation d'un mal-être, celui du travail, de ses modalités d'organisation et de management, celui de l'imaginaire organisationnel (c'est-à-dire des représentations que l'on se fait du métier, de son sens, de l'organisation, etc.) et enfin celui d'un contexte institutionnel plus global.

Les spécificités du spectacle vivant

Quels sont les principaux risques liés aux rapports sociaux dans le travail qui pèsent dans le spectacle vivant et plus spécifiquement sur la danse ? La vulnérabilité de ce secteur en matière de RPS repose sur différents facteurs où le modèle de l'entreprise, la place des pouvoirs publics ou celle des instances de gouvernances jouent un rôle important.

Des « structures simples »

La structuration du champ du spectacle vivant, celui de la danse en particulier, s'est faite depuis plus d'un demi-siècle autour de la figure de l'artiste comme interlocuteur unique, à qui toutes les clefs de l'entreprise sont confiées. Personnage incontesté, il détient toutes les

sources d'autorité : celle artistique, bien sûr, mais aussi celles administratives, juridiques, financières et sociales. On peut souligner pourtant que ces fonctions ne mobilisent pas les mêmes compétences.

Pour mettre en œuvre un projet auquel ils consacrent toute leur énergie, ces femmes et ces hommes s'appuient alors sur ce qu'il est convenu d'appeler des « structures simples ». Polyvalence et faible standardisation des tâches, place d'autorité incontestée du directeur, cadre peu formalisé sont les caractéristiques de ces structures décrites par H. Mintzberg¹ « Dans la structure simple, la division du travail est imprécise, l'encadrement réduit (...). Les comportements y sont peu formalisés, toutes les décisions ont tendance à être prises par le directeur général. (...) Tout tourne autour de lui, les buts de l'entreprise sont les siens, la stratégie de l'entreprise reflète sa vision personnelle de la place de sa structure dans le monde. »

Ces caractéristiques informelles se trouvent renforcées par le rôle joué par les tutelles (pouvoirs subsidiaires) et la gouvernance dans

les CA d'associations. En choisissant comme interlocuteur unique le directeur/l'artiste qu'elles ont nommé, elles participent à la fragilisation des fonctions de contrôle, de régulation, d'encadrement ou de protection des moyens du projet.

Par le peu de place faite à la représentation collective, au dialogue social ou à la justice interne, et par le peu de suivi des tutelles, le système engendre de fait des risques de souffrance importants.

Le déni de RPS

Même si les choses commencent à changer, il persiste un tabou important sur l'évocation de souffrances au travail dans le monde culturel. Ceci s'explique de différentes façons : par l'organisation du champ d'abord, où, comme on l'a vu, une hiérarchie de travail pyramidale forte inhibe encore beaucoup les prises de conscience collectives ou individuelles. Mais cela s'explique aussi par l'économie du système. Les tutelles et la gouvernance des CA, trop peu outillées en cas de signalement de souffrance au travail, préfèrent la plupart

du temps fermer les yeux plutôt que d'intervenir. Signaler un comportement inadéquat relève du parcours du combattant, et les victimes sont nombreuses à préférer se taire plutôt que d'affronter un système institutionnel et juridique jugé trop frileux dans la prise en charge des demandes de réparation.

Par ailleurs, les victimes savent que si elles parlent elles prennent le risque de se marginaliser et sont à peu près sûres de perdre leur emploi (dans 95 % des cas les danseuses perdent leur emploi lorsqu'elles dénoncent des faits de harcèlement)².

Un descriptif détaillé des risques psychosociaux permet d'identifier ceux qui menacent l'entreprise culturelle : rythmes de travail, manque de fonctions supports, insécurité de la situation au travail sont ceux qui sont le plus souvent évoqués comme points de fragilité. Dans une tendance où les salariés sont de plus en plus familiers de ces notions, le monde de la culture se distingue en conservant encore une forme de déni quant aux RPS car travailler dans la culture a un côté valorisant, et parler de ses conditions de travail est souvent diffi-

cile. Sortir du déni, savoir identifier les RPS, déterminer quelles menaces spécifiques ils représentent permet de concevoir une suite de démarches qui va de la prévention à la conception d'un cadre de travail pour penser une organisation juste et bienveillante, à l'écoute de ses salariés.

Comment faire ?

Le monde de la danse, par son positionnement esthétique original, est particulièrement exposé à la question des limites intimes et à celle de la dignité dans le cadre professionnel. À l'heure du mouvement #metoo, ce monde est confronté à la nécessité d'une prise en main de son avenir sur le plan de ses conditions de travail.

- Sur le plan institutionnel

De même qu'elles jouent un rôle important dans l'accompagnement à la professionnalisation du secteur, par le cadre de réflexion qu'elles mettent à disposition ou par les aides consenties (aides à l'emploi, à la formation), les tutelles ont un rôle à jouer en faveur de la

qualité de vie au travail dans les entreprises culturelles.

Cela peut se traduire par la diffusion des chartes qu'elles ont contribué à mettre en place, par l'obligation à la formation des managers, par une attention portée à la présence d'une démarche Qualité de Vie au Travail et/ou RPS dans les structures qu'elles soutiennent, ou enfin par un encouragement à la formation des instances de gouvernance (membres des CA d'associations).

- Sur le plan des organisations

Aux modèles traditionnels d'organisation de l'entreprise – c'est à dire ceux suivant des principes de structure hiérarchique et centralisée, au centre de laquelle la figure autoritaire du dirigeant règne en maître – viennent actuellement répondre un certain nombre de modèles dits « innovants » qui proposent de repenser le rôle des managers, la place des salariés, la répartition des pouvoirs et des capacités d'innovation au sein de l'organisation.

Les nouvelles formes d'organisation telle l'entreprise humaniste³ ou l'entreprise libérée⁴ promeuvent une forme de management éthique et innovant très encourageante pour l'avenir du monde du travail. Le secteur culturel, par essence perméable aux transformations et aux changements du monde, pourrait être un terrain d'accueil privilégié pour ces nouveaux modèles d'organisation qui placent l'humain au cœur du projet.

- Sur le plan des équipes

Renforcer le travail collectif et la coopération est une voie prometteuse pour améliorer la qualité de vie au travail. Concrètement, cela peut se traduire par la mise en place au sein d'un service ou d'une équipe de temps d'analyse de pratiques professionnelles ou de régulation – souvent en présence d'une personne tierce à l'organisation – pour co-analyser des situations de travail, qu'elles soient problématiques ou ordinaires, et renforcer ainsi la créativité et l'innovation.

Le développement du collectif est un moyen durable de prévention de la santé au travail. Il est aussi et surtout une voie d'avenir pour des entreprises culturelles, où créativité et bien-être pourront agir comme un levier puissant de transformation. •

1 Henry Mintzberg. *Structure et dynamique des Organisations*. Édition d'organisation, 1982.

2 Chiffre cité lors de la rencontre organisée par La Permanence le 31 janvier 2019.

3 J. Lecompte. *Les entreprises humanistes, comment elles vont changer le monde*, éd. Les Arènes, 2016.

4 I. Getz. *L'entreprise libérée*. Édition Fayard, 2017.

Après un parcours en sociologie, science politique et management, Micha Ferrier-Barbut est aujourd'hui consultante en management et bien-être au travail pour les entreprises culturelles. Elle a codirigé l'étude *La gestion des ressources humaines dans le secteur culturel. Analyse témoignage et solutions* (Territorial éditions, 2017).

Les photos de Jeremy Javierre en page 8, 9, 12 et 13 sont issues du spectacle de théâtre-cirque Burning de Julien Fournier/Cie L'Habeas Corpus avec le texte de Laurence Vielle, repris au Théâtre National du 3 au 7 décembre.



Julien Fournier/Cie L'Habeas Corpus Burning © Jeremy Javierre



→ Bien-être au travail... la quête du Graal ? Entretien avec Jean-Philippe Cordier

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIA PSAROLIS

L'étymologie du vocable « travail » semble de mauvais augure. Issu de « tripalium » en latin, un instrument de torture pour punir les esclaves, le terme grec « doulia » partage le même champ sémantique (signifiant « esclavage »). Choisi ou subi, source d'épanouissement ou de souffrance, il s'est doté d'un cadre législatif qui, loin d'être figé, évolue au cours du temps (et des situations), définissant les droits et devoirs des travailleurs comme des employeurs. Et pourtant, aujourd'hui encore, nous restons (très) peu ou (trop) mal informés sur ce que dit la loi et sur les outils qu'elle met à notre disposition. Éclairage avec l'avocat Jean-Philippe Cordier.

NDD : Tous les travailleurs sont-ils concernés par la loi sur le bien-être au travail ?

Jean-Philippe Cordier : Oui, la loi du 4 août 1996 sur le bien-être au travail définit le travailleur comme toute personne sous contrat de travail (les contractuels) ou qui effectue une prestation sous l'autorité de quelqu'un d'autre (les statutaires). Par extension sont concernés les stagiaires dans le cas d'un stage de formation, d'immersion, etc. Les indépendants sont exclus sauf s'il s'agit d'un indépendant qui effectue une prestation de travail de façon permanente au sein d'une entreprise ou d'une institution (dans ce cas il est protégé mais pas de la même manière).

Comment est née la loi sur le bien-être au travail ? Pourquoi employer ce terme « bien-être », lié à l'idée d'un accomplissement ?

La loi du 4 août 1996 sur le bien-être au travail a remplacé la loi de 1952 qui portait sur la sécurité, l'hygiène et l'embellissement des lieux de travail. Nous sommes donc passés vers un concept plus abstrait parce que le législateur a estimé qu'il était indispensable de se recentrer sur l'humain. Les anciennetés de la loi de 1952 impliquaient une adaptation de l'outil de production. Fin des années 80-début

90, on assiste à un changement radical de pensée. On se rend compte que c'était une erreur : il ne s'agit plus que l'homme s'adapte à la machine mais la machine à l'homme ; l'employeur doit tenir compte d'un nombre de contraintes physiques et psychologiques. Depuis la loi de 1996 et toutes les modifications qui sont intervenues par la suite, les entreprises sont amenées à réfléchir sur elles-mêmes, à leurs dangers et aux propres risques présents dans l'environnement. L'objectif est d'adapter au mieux la structure (société, organisme, association) aux risques qu'elle rencontre. Nous n'avons pas de solution toute faite, il revient aux employeurs de trouver des solutions en fonction de leurs propres spécificités pour que le travailleur puisse trouver un certain épanouissement au travail.

Comment la loi définit-elle le bien-être au travail ?

La loi du 4 août 1996 n'a pas défini les termes « bien-être au travail » mais il est dit que celui-ci doit être recherché par un certain nombre d'outils que l'employeur doit mettre en place. Cette notion de bien-être étant assez impalpable, il a fallu trouver des dénominateurs communs. Ils sont au nombre de six, plus un : la sécurité au travail, la santé au travail, la prévention des risques psychosociaux (vio-

lence, stress, harcèlement sexuel et moral, burn-out, déconnexion liée à l'hyper-connectivité des travailleurs, discriminations...), l'ergonomie, l'hygiène (locaux exempts de poussière, sanitaires propres...), l'embellissement des lieux de travail. Toutes les mesures prises par l'entreprise au niveau environnemental (qui se rattachent aux six mesures précédentes) pour que cela fonctionne constituent une obligation de moyens : tous les outils doivent être utilisés pour que les travailleurs soient épanouis au travail mais il n'y a pas d'obligation en soi que les objectifs soient atteints. Par contre, la loi impose de mettre en place des procédures : si un travailleur se sent mal, à qui peut-il s'adresser, qui doit-il contacter ? Et là, il y a obligation de résultat. Est-ce que l'employeur a mis en place ces procédures ? Si oui, son obligation de résultat est atteinte. Lorsque le travailleur est renseigné de ces procédures et qu'il utilise tous les moyens mis à sa disposition mais ne parvient pas à se sentir bien, dans ce cas ce n'est pas nécessairement la responsabilité de l'employeur.

Ce cadre concerne-t-il également une association culturelle, une compagnie de danse, un théâtre... ? Comment s'assure-t-on que ces outils sont bien mis en place, au regard du manque d'informations du secteur culturel en la matière ?

Le principe est le même pour tout type de structure mais l'application va être déclinée de manière différente selon l'environnement des travailleurs. En ce qui concerne le manque d'informations, ce n'est pas faute, de la part du SPF Emploi, de faire des campagnes d'information ! La dernière campagne en date menée par la ministre Maggie De Block (ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, ndr) porte sur le burn-out au travail. Les employeurs ont l'obligation de la diffuser en interne et s'ils le négligent, ils manquent à leurs obligations d'informer les travailleurs et sont passibles de sanctions.

Dans le cas des risques psychosociaux (RPS), comment un travailleur parvient-il à prouver qu'il est victime de harcèlement – et la part d'indicible qui y est lié – émanant de son supérieur hiérarchique ?

C'est extrêmement difficile. Le harcèlement sexuel peut être plus facilement prouvé que le harcèlement moral, plus diffus. Marie-France Hirigoyen en donne cette définition : « Il s'agit d'une violence à petites touches qui ne se repère pas. Chaque attaque prise séparément n'est pas vraiment grave, c'est l'effet cumulatif des microtraumatismes fréquents et répétés qui constitue l'agression »¹. Le harcèlement sexuel, lui, implique une dimension de genre (homme-femme) ou une dimension à caractère libidineux. Ce peut être également difficile à prouver mais dans un contexte où l'employeur abuse de son autorité afin d'obtenir des faveurs sexuelles auprès de plusieurs femmes, il y a là un effet cumulatif de différentes personnes qui ont vécu la même chose et qui peuvent se plaindre de ce type de comportements.

Quels sont les garde-fous par rapport aux dérives potentielles du pouvoir ? Comment peut-on s'en prémunir ?

Les garde-fous juridiques n'existent pas. Deux approches sont toutefois possibles : une juridique et une qui ne l'est pas. Juridiquement, un travailleur qui s'estime être l'objet d'un comportement inadéquat, blessant ou déplacé va pouvoir utiliser les procédures internes, c'est-à-dire faire une demande d'intervention psychosociale, ou en externe, introduire une plainte auprès de l'inspection Contrôle du bien-être au travail auprès de l'auditorat du

Tribunal du Travail ou auprès d'un juge d'instruction s'il veut pénaliser l'affaire. Selon moi, le problème se pose en deux temps. C'est ce que j'appelle le test de Milgram² en matière de bien-être au travail : jusqu'où êtes-vous prêt à accepter certaines situations ? Puis, à partir de quand allez-vous en parler avec vos collègues mais aussi et surtout à la personne qui vous dérange ? Il faut avoir à un moment donné une assertivité positive ou négative. Tant qu'un pervers narcissique n'est pas stoppé dans son élan, il continuera ; il faut apprendre à dire « non ». C'est à partir de ce moment-là, de la connaissance de la personne qui commet l'acte que l'autre est en désaccord avec cet acte. En premier lieu, il faut s'exprimer. Nous ne sommes pas habitués à cela par crainte de ne pas être cru, de perdre notre emploi.

Dans un second temps, il pourrait être fort utile de prévoir dans le cursus universitaire un cours de bienveillance comme c'est le cas à Harvard ; cela ne se fait pas dans les universités européennes. Quand on sort des universités belges, on est formé à avoir une tête bien pleine, pas bien faite. On va produire parce qu'on nous a demandé de produire. Toute cette matière du bien-être au travail et des risques psychosociaux est occupée à éclorre, on sent de plus en plus ce besoin du travailleur de ne plus être considéré comme une machine à produire et que ses contraintes soient prises en considération. On a compris qu'il faut changer le paradigme mais cela va prendre du temps.

À la lecture de différentes affaires dont la presse s'est fait l'écho ici et ailleurs, on a parfois un sentiment d'impunité...

Lorsqu'elles sont portées au regard de la justice et que les faits sont établis, la justice peut avoir une main très lourde parce qu'il existe des comportements qu'on n'accepte plus. Le droit, c'est le reflet de la société à un moment donné. Donc, le droit évolue mais avec un temps de retard. La société constate un certain nombre de dysfonctionnements auxquels le droit ne sait pas faire face pour diverses raisons ; le droit corrige mais toujours avec un effet retard. Une fois que l'effet retard est passé, le droit est supérieur à la situation, mais les situations continuent d'évoluer.

En France, le procès des anciens dirigeants de France Télécom s'est ouvert en mai³. Pensez-vous qu'il y aura un avant et un après ? Ou bien la condition humaine renferme-t-elle intrinsèquement abus et dérives ?

Effectivement, nous sommes des êtres humains et nous ne pouvons pas fonctionner à la George Orwell, où une machine va nous trouver une solution. J'ai l'impression que ce procès, c'est un peu comme la montagne qui va accoucher d'une souris. Je ne sais pas si on arrivera à mettre en exergue le harcèlement moral mais plutôt un mode de management par le stress, un management que les travailleurs ne sont pas ou plus en droit d'attendre.

Changer la structure du travail et sa forme verticale permettrait-il de prévenir les RPS ?

En Belgique, l'intérêt de la réforme de 2014 intégrée dans la loi de 1996 est de contraindre les employeurs à raisonner en termes plus humains, c'est-à-dire en tenant compte des concepts de ressources humaines (les concepts de l'organisation du travail, du contenu du travail, des conditions de vie au travail, des relations interpersonnelles au travail). Il est fondamental d'examiner si ces éléments ne contiennent pas en eux-mêmes un risque psychosocial. En tout état de cause, il faut les gérer par trois types de prévention : la prévention primaire, secondaire et tertiaire. Dans le cas

de la prévention primaire, la loi exige des employeurs de réfléchir sur les types de risques que les travailleurs peuvent rencontrer dans leur environnement de travail. Dans le cas de la prévention secondaire, à supposer que les risques listés se produisent, comment éviter qu'il y ait un dommage ? Enfin, l'employeur sera amené à réfléchir aux meilleures manières de mettre en place des outils afin d'éviter un dommage. Comment limiter mon dommage ? Cela permettra au travailleur d'avoir à sa disposition une boîte à outils, simple avec un mode d'emploi pour utiliser rapidement les bons outils au bon moment : qu'est-ce que je peux faire ? Qui contacter ?

Comment contraindre les employeurs à mettre en place cette boîte à outils ?

Mais c'est la loi ! Il existe deux manières de travailler : une façon coercitive et une manière plus proactive et bienveillante. Dans le premier cas, si vous ne mettez pas en place les outils, vous serez sanctionnés pénalement avec recours à l'Inspection du travail. Dans le deuxième cas, il s'agit de faire prendre conscience qu'un travailleur épanoui en vaut deux qui ne le sont pas. Les managers bienveillants ont plus de retours sur le long terme que ceux qui ne le sont pas. La prise de conscience de l'employeur est le premier déclic. Et tout le reste doit suivre. •

¹ En 1998, la psychiatre et psychanalyste Marie-France Hirigoyen publie *Le Harcèlement moral, la violence perverse au quotidien* (éd. La Découverte), devenu une référence.

² Test de Milgram : expérience de psychologie réalisée entre 1960 et 1963 par le psychologue américain Stanley Milgram. Cette expérience cherchait à évaluer le degré d'obéissance d'un individu devant une autorité qu'il juge légitime et à analyser le processus de soumission à l'autorité, notamment quand elle induit des actions qui posent des problèmes de conscience au sujet. (Wikipédia)

³ À partir du 6 mai 2019, l'ancien PDG de France Télécom Didier Lombard et six autres anciens responsables sont jugés pour harcèlement moral. C'est la première fois en France que des dirigeants d'un groupe du CAC 40 ont à répondre de leur gestion devant la justice.

⁴ La nouvelle législation relative à la prévention des risques psychosociaux au travail est parue au Moniteur belge le 28 avril 2014. Il s'agit de deux lois et d'un arrêté royal : la loi du 28 février 2014 complétant la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail quant à la prévention des risques psychosociaux au travail dont, notamment, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. La loi du 28 mars 2014 modifiant le code judiciaire et la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail en ce qui concerne les procédures judiciaires (source : SPF Emploi, Travail et Concertation sociale).

Jean-Philippe Cordier est avocat et co-fondateur du cabinet Yunity. Il intervient également comme maître de conférences à l'Université catholique de Louvain (UCL) et à l'ICHEC ENTREPRISE. Il est l'auteur, entre autres, de *Le bien-être psychosocial au travail : harcèlement moral, harcèlement sexuel, violence, stress, conflits...* [éd. Kluwer, 2009] co-écrit avec Paul Brasseur.

→ Le travail à l'œuvre

PAR ISABELLE MEURRENS

Réfléchir l'être au travail, c'est se frotter à toute une série de concepts. L'envie de convier les mots des sociologues, psychologues ou philosophes, pour nous aider à penser le travail, le pouvoir, le burn-out, la gouvernance.

Si le terme même de travail est étymologiquement lié à la souffrance, au tourment et à la torture, de son sens peut découler, si pas le bonheur, une forme d'accomplissement de soi. Le travail est tout à la fois dépense d'énergie, créateur de valeur et facteur de cohésion sociale. Pour Pierre-Yves Gomez, économiste et spécialiste du travail, « tout travail est fatigant, tout travail est un effort, tout travail est pénible mais le travail ajoute quelque chose au monde et ce qu'on rajoute c'est du sens ».

Travailler autour et dans la création artistique, c'est composer avec l'incertain, comme l'explique le sociologue Pierre-Michel Menger dans son livre *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain* : « Commencer un travail de création c'est ne pas savoir ce qu'il en adviendra tant dans sa réalisation que dans la réception. » Envié et rare, le travail créatif, loin de nous asservir dans des tâches routinières, exerce une forte attractivité. Il y a donc une forme d'indécence à parler de mal-être au travail. C'est vrai dans le secteur culturel mais pas seulement. C'est ce que vivent également les cadres d'entreprises de consultance, comme le racontent avec beaucoup d'humour Alexandre des Isnards et Thomas Zuber, les auteurs de *L'open-space m'a tué*. Dans ce milieu d'élites, la souffrance au travail est un tabou qu'il est difficile de briser. Il n'y a pas de concurrence dans la souffrance, il y en aura pour tout le monde. Aux psychopathologies sociales, comme celles liées au chômage s'ajoutent celles du travail quotidien. Pourtant, il n'y a pas de politique du travail mais seulement des politiques d'emploi. Le travail devrait être l'objet de politique au même titre que la famille, l'éducation ou l'environnement, insiste Pierre-Yves Gomez.

Dépasser la dialectique de l'œuvre et du travail est probablement le début d'une solution. Héritée du XIX^e siècle, la notion de création artistique se centre sur l'œuvre plutôt que sur le travail. Or, comme le souligne Pierre-Michel Menger, « un générique de film, c'est 300 noms. Il y a une architecture des métiers dans l'artistique comme ailleurs ». Les chorégraphes qui déposent toutes leurs caisses d'archives au CND ou à la BNF attestent à travers leur geste que l'œuvre ne naît pas *ex nihilo*. C'est un labeur, dans ce qu'il peut avoir de long, de répétitif et d'épuisant. Reconnaître que c'est un travail, c'est aussi reconnaître la nécessité d'une rémunération et du respect du droit du travail. La philosophe Hannah Arendt distinguait *Travail, Œuvre et Action*. Avec une vision aristocratique qui nous poursuit encore, elle plaçait l'Action – lieu du politique – et l'Œuvre artistique – espace d'expression de la subjectivité – comme ayant plus de valeur que



Julien Fournier/Cie L'Habeas Corpus Burning © Jeremy Javierre

le travail de tout un chacun, routinier et simplement fonctionnel.

Reconnaître le travail chez l'artiste, et l'œuvre dans le travail des ouvriers et des employés est proprement une des clés du mieux-être au travail, tous secteurs confondus. Un ouvrier qui travaillait dans une usine de plastique depuis ses 14 ans et victime d'un plan de licenciement à la veille de ses 50, peut s'émouvoir, des années plus tard, d'une bouteille en plastique bien réalisée. À cette distinction d'Arendt, Pierre-Yves Gomez, dans *L'intelligence du travail*, préfère réunir au sein même du travail ces trois dimensions. Pour lui, le travail est en lui-même objectif, subjectif et collectif. Et l'erreur du management actuel c'est de ne prendre en compte que la valeur objective du travail. Le secteur non marchand n'y échappe pas, nos organisations sont de plus en plus évaluées sur le nombre de dates, de recettes propres, de spectateurs, de titres vendus...

Petite histoire des maladies du travail

Dès le XIX^e siècle et le début de l'industrialisation, promesse est faite au citoyen de passer d'une société de travailleurs à une société de consommateurs. C'est, selon Pierre-Yves Gomez, une erreur anthropologique et politique fondamentale. Dans son livre *Global burn-out*, le philosophe Pascal Chabot parle lui de nécessité d'un pacte technique. L'automatisation devait libérer du temps pour l'homme, du temps de loisir. La machine travaille pour l'homme et non l'inverse. Il semble malheureusement que les centres de tri d'Amazon soient peuplés de gens à qui l'on ordonne la mission impossible d'être plus performant que la machine. Tenir la cadence, le rendement, la fiabilité, la précision. Des machines qui ne doivent plus comprendre le sens de ce qu'elles s'exténuent à exécuter. Le tournant néolibéral des années 80 marque un virage dans l'histoire des traumatismes du travail.

Dans ce contexte de l'homme devenu machine, « le manager règle l'entreprise comme on répare une horloge avec des ratios, des produits financiers et des tableaux de bords. Or l'entreprise est un lieu vivant où travaillent des personnes vivantes et c'est de la vie de ces personnes que se génère le travail qui est créateur de valeurs » rappelle Pierre-Yves Gomez. Années 80 et 90, la course à la rentabilité s'insinue partout, pas seulement dans les entreprises dont l'objet social est la création de valeurs marchandes. L'hôpital est le premier secteur du non marchand touché par les affres de ce tournant. Rendre rentable la santé devient le fer de lance des nouveaux managers des années 90. L'université, l'enseignement, la justice sont les suivants à succomber à la folie de l'évaluation. En décembre 2008, à l'initiative de deux psychanalystes, Roland Gori et Stefan Chedri, un *Appel des appels*, ayant vocation de rassembler tous ceux qui luttent contre la « casse » de leurs métiers du non marchand, est lancé. Quelques mois plus tard, un technicien marseillais de France Télécom parle de « management par la terreur » et se suicide. Ce sera le 34^e en à peine deux ans.

La qualité empêchée

Lorsque le sociologue Philippe Zarifian étudie en détail les auditions des employés de France Télécom, il constate que, davantage que les conditions de travail (l'open space, le contrôle permanent, le stress intense), c'est le fait de ne plus pouvoir rendre un service de qualité qui les mine. Ce terme de la qualité empêchée, on le retrouve sous la plume d'Yves Clot dans *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*. « L'activité empêchée, c'est ne pas pouvoir se reconnaître dans ce que l'on fait. Les entreprises peuvent, sensibilisées comme elles le sont, reconnaître les difficultés du travail, et même la souffrance des personnes. Elles ont plus de mal à reconnaître toutes 'les activités en souffrance' qui em-

pêchent les salariés de se retrouver eux-mêmes dans ce qu'ils font, dans la qualité d'un produit, d'un geste de métier, d'une histoire collective. » Dans *Éloge du carburateur*, le philosophe et réparateur de moto Matthew Crawford part de son histoire et raconte comment en imposant aux travailleurs un rythme qui rend tout travail de qualité impossible on fait le nid du burn-out. Pouvoir regarder avec fierté le résultat de son travail, et s'y reconnaître, est un point crucial.

La souffrance éthique

Pour le psychanalyste Christophe Dejours, cela va plus loin, les cas graves de souffrance au travail, dépression ou suicide peuvent presque tous être attribués à ce qu'il appelle la souffrance éthique. Lorsqu'une aide-soignante débordée décide d'aligner les personnes âgées et de les asperger au jet, parce qu'on lui impose un rythme insoutenable, elle franchit une ligne irréversible. Elle qui avait choisi son métier par compassion franchit la limite de la maltraitance et ne peut plus se reconnaître dans ses actions. Deux solutions « s'offrent » à elles : tomber en dépression ou continuer de collaborer. Pour obéir et se soumettre, elle est obligée de renoncer à ses valeurs, c'est-à-dire de « se désobéir » pour reprendre le paradoxe d'Anne Dufourmantelle à propos de la servitude volontaire. Dans le cas de l'aide-soignante, on pourrait penser que l'objectif n'est « que » la rentabilité, dont la maltraitance est une conséquence malheureuse. Mais pour Christophe Dejours, le tournant néolibéral a introduit dans le monde du travail de nouvelles méthodes d'organisation et de gestion qui forcent les gens à participer à des actes qu'ils désapprouvent. Les systèmes d'évaluation, qu'on voit de plus en plus fleurir dans les institutions culturelles, poussent à la déloyauté, détruisent les liens d'entraide, de prévenance. Cette situation conduit à ce qu'Hannah Arendt appelle la « Loneliness », la désolation. Dans ce milieu devenu hostile, où le socle commun a disparu, nous ne sommes plus capables de distinguer le bien du mal. Lorsque quelqu'un se fait harceler c'est très difficile de reconnaître la limite de ce qui n'est pas acceptable. Pour Dejours, cette stratégie de déresponsabilisation, de banalisation du mal, est un instrument du pouvoir volontairement mis en place par l'entreprise.

Transgression et reconnaissance

Transgresser, résister, apprendre à dire le monde autrement que dans la pensée dominante est dans l'ADN du monde culturel, et on peut s'en réjouir. C'est probablement en partie grâce à cela que nous avons résisté plus longtemps que d'autres à la « casse de nos métiers », pour reprendre l'expression de *l'Appel des appels*. Mais ce jeu avec les limites, la provocation, la transgression, est aussi cause de l'effacement du socle commun, et par conséquent de la capacité de jugement du bien et du mal. Dans un contexte volontairement transgressif, les victimes de harcèlement ont du mal à reconnaître elles-mêmes, puis à faire reconnaître par les pairs ce qu'elles ont subi de façon répétée n'était pas acceptable.

Le manque de reconnaissance est souvent évoqué par ceux qui souffrent de burn-out. La reconnaissance c'est une contrepartie symbolique du travail fourni. Reconnaître le travail de l'autre c'est d'abord faire le constat que sans son apport toute une série de choses n'aurait pas été possible. C'est d'abord un

« constat », et aussi une « gratitude », écrit si finement Pascal Chabot qu'il serait idiot de le paraphraser : « Une sorte de remerciement fondamental. Il n'est pas anodin de donner ses meilleures énergies à travailler pour autrui. Philosophiquement, il s'agit d'un don de soi, d'une offrande de son temps, c'est-à-dire ce qu'un sujet a de plus précieux. Ses heures épuisées, il ne lui restera plus rien. On comprend dès lors que la reconnaissance entendue comme gratitude soit si fortement désirée. Seul un 'Merci' sincère peut prendre acte du caractère non naturel de donner en telle quantité de ses jours à autrui. » La reconnaissance, nous dit Christophe Dejours, est indispensable pour transformer la souffrance en plaisir. Dans le milieu artistique où la question de la reconnaissance est centrale, la disproportion peut être forte. C'est avant tout à l'artiste qui porte le projet que revient la reconnaissance du public. Si de cette reconnaissance qui lui est offerte aucune gratitude n'en découle, se développe alors pour les équipes (danseurs, techniciens, chargés de diffusion...) un sentiment d'injustice qui se mue en désengagement. L'enjeu de la gratitude doit probablement être une cause majeure de l'épuisement des équipes au sein des compagnies.

Après le constat, les solutions ?

Si les approches sont multiples, philosophes, sociologues et psychologues se rejoignent souvent sur les constats de la souffrance au travail. Sur les solutions, c'est une autre affaire. Il suffit de voir l'évolution fulgurante du champ lexical en la matière pour imaginer la difficulté de mettre en place des solutions satisfaisantes. RPS, entendre risques psychosociaux, bien-être, care, QVT, qualité de vie au travail... un lexique mouvant comme une marque d'impuissance ? L'approche par les risques psychosociaux, si elle a le mérite de permettre par des formations et un système de référent de faire prendre conscience des risques de souffrance au travail n'est autre qu'un parti pris hygiéniste, nous dit Yves Clot, qui en bannissant le conflit a tendance à aseptiser les relations. Or, pour lui, « la dispute professionnelle est la source d'un profession-

nalisme délibéré ». Il préconise d'« instituer les conflits sur la qualité de l'activité », en d'autres termes, de créer des lieux de débat dans l'organisation, où l'on puisse mettre à plat les exigences de qualité formulées par les salariés eux-mêmes ou par le management, et négocier des objectifs pour ne pas se retrouver seul face à des normes de travail idéales mais impossibles à réaliser. D'autres, comme le sociologue Michel Lallement, parlent des utopies concrètes, en observant le mouvement des « makers » aux États-Unis. Lallement encourage l'invention d'autres façons de travailler, celles des *Fablab*, là où le travail devient une fin en soi. On fabrique sans idées préconçues, sans objectifs, par pur plaisir et militantisme. Cela nous ramène au travail de l'incertain cher à Pierre-Michel Menger. Du côté des théories des organisations, on ne trouve aucune recette miracle. Si bien sûr beaucoup encouragent des méthodes de travail et de gestion davantage collaboratives, le type de structure (autogestion, hiérarchie forte, management participatif) n'enrayera pas par lui-même la souffrance au travail. Il existe comme une tension nécessaire entre ce qui doit changer de l'intérieur, la relation dynamique à l'autre et la mise en place de garde-fous qui doivent venir de l'extérieur.

Et c'est précisément là que le bât blesse dans les institutions culturelles : l'absence de garde-fous. Pourquoi la charte de bonne gouvernance signée par chaque opérateur qui reçoit un contrat-programme ne concerne que la gestion des finances et pas des équipes ? Pourquoi un ou une directrice d'institution n'a pas de comptes à rendre à son conseil d'administration quant à sa gestion des ressources humaines ? La décharge des administrateurs ne devrait-elle pas prévoir l'approbation des comptes, des bilans, du budget ET de la gestion d'équipe ? Devoir exposer le turnover, les licenciements, les arrêts-maladies induirait à remettre l'humain au centre. L'humain n'est pas seulement la finalité de la création artistique, il est aussi sa cause première. Replacer le vivant comme l'origine et la fin de toute chose. •



Julien Fournier/Cie L'Habeas Corpus Burning © Jeremy Javierre

→ S'engager contre le harcèlement Entretien avec Ilse Ghekiere

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIA PSAROLIS

Souvenez-vous. L'année dernière, de l'autre côté de l'Atlantique, l'ancien producteur Harvey Weinstein était inculpé de deux agressions sexuelles. Le monde prenait alors conscience, hébété, d'une violence sourde qui frappait principalement les femmes. La Belgique, comme d'autres pays, allait également, tristement, drainer son lot d'affaires, comme celle de David Strosberg, ancien directeur au théâtre Les Tanneurs¹, et, plus récemment, le dossier mettant en cause le chorégraphe anversoïse Jan Fabre. Comment (ré)agir ? La danseuse, féministe et activiste Ilse Ghekiere refuse de rester les bras croisés. Et décide de se lancer corps et âme dans la bataille contre le harcèlement sexuel, le sexisme et les abus de pouvoir dans le champ artistique belge.



En 2017, elle obtient une bourse artistique du ministère flamand de la Culture pour réaliser et publier une étude sur le harcèlement dans le champ de la danse. Nous sommes à peine six mois avant la déferlante #MeToo... « un timing incroyable », note Ilse Ghekiere. Durant six mois, elle interviewe une trentaine de collègues, et commence à écrire son article avant que n'éclate « l'affaire Weinstein », puis poursuit, tandis que se multiplient les révélations sordides de nombreuses actrices à l'encontre du producteur américain. « Cela a modifié mon approche » révèle Ilse. Publié initialement dans le magazine culturel *rekto:verso*, l'article est aussitôt relayé par d'autres organes de presse.² « Il a suscité plus d'intérêt que je ne l'imaginai mais aussi beaucoup de pression. Il était important pour moi que cette démarche de dénoncer les abus soit portée par la communauté des danseurs et des danseuses. Dans le prolongement de cette publication est né le groupe #WeToo sur Facebook – « bien relayé en Suède, en Norvège et en Islande avec des centaines de témoignages de danseuses » –, sans oublier l'instauration de réunions hebdomadaires au centre RoSa à Bruxelles (centre d'expertise sur le genre, le féminisme et l'égalité des chances), qui ont permis de libérer la parole et d'engager des discussions sur le droit du travail.

Un site internet, pour soutenir et informer

« Suite à ces réunions, nous avons décidé de lancer le site Engagement (engagementarts.be) pour soutenir et informer les danseuses ou toutes les personnes victimes de harcèlement sexuel dans le champ artistique. Le site est en néerlandais, en français et en anglais puisqu'il s'adresse aux danseuses et aux danseurs, une communauté internationale et nomade, se dé-

plaçant au gré des auditions. Nous avons également invité des avocats et des avocates, les syndicats (ACOD/CGSP et ACV Puls), ainsi que le Sociaal Fonds voor Podiumkunsten (Fonds social pour les arts de la scène de la communauté flamande) pour nous informer de nos droits en tant que membre d'une compagnie ou en tant que free-lance. Lorsque l'on travaille deux mois pour une compagnie par exemple, le temps est trop court pour s'informer de ses droits ou même d'avoir un pouvoir au sein de cette compagnie. La loi stipule que chaque compagnie doit avoir un conseiller en prévention des risques psychosociaux et désigner une personne de confiance à laquelle pouvoir s'adresser en cas de problème ou de plainte. Dans le cas de petites compagnies, c'est évidemment plus difficile. En ce qui me concerne, je n'ai jamais reçu de règlement de travail, peut-être juste à Charleroi danse, mais même là, je ne savais pas quelle était la personne de confiance. Avec ce site internet, 'Engagement', nous voulons faire prendre conscience qu'il existe une loi sur le bien-être au travail qui définit la responsabilité de l'employeur. »

Concrètement, comment cette aide se traduit-elle ? « Il est important que les personnes témoignent de ce qu'elles ont vécu, ce qui s'opère souvent *a posteriori*. Dans le cas de l'affaire Jan Fabre, nous avons pu apporter un soutien psychologique aux femmes dont nous avons recueilli le témoignage – à découvert ou anonyme –, en expliquant qu'elles n'étaient en aucun cas responsables de ce qu'elles avaient subi, qu'elles n'étaient pas seules, mais l'objet d'un comportement qui sévit depuis une dizaine d'années ; il est important de dire cela. Nous avons également contacté un avocat pour mener une action collective. Nous ne recherchons pas le scandale médiatique mais on finit par s'adresser aux médias lorsque le sys-

tème juridique est défaillant. Car quelles preuves peut-on apporter en cas de harcèlement ? C'est parole contre parole. Suite à une lettre ouverte écrite par une vingtaine d'interprètes de Jan Fabre où sont évoqués des faits d'humiliation et d'intimidation sexuelle³, l'auditeur du travail d'Anvers a ouvert une enquête qui court toujours. On voit combien la procédure est longue et sans garantie d'issue. Ces femmes ne veulent pas d'argent en contrepartie mais que justice soit faite. Dans notre secteur, tout ce qu'on possède, c'est notre réputation. »

Quelle procédure pour les victimes

Rares sont les femmes qui vont jusqu'au procès, paralysées par la peur et l'aspect financier du recours à un avocat. « Cependant, ajoute Ilse Ghekiere, à l'Institut (fédéral) pour l'Égalité des Femmes et des Hommes⁴, des avocates et des avocats prennent en charge des dossiers gratuitement, même s'ils sont débordés et le service n'est pas le même que celui d'un cabinet privé. Ces artistes chorégraphiques souhaitent obtenir justice d'une autre façon, comme par exemple en écrivant une lettre personnelle au chorégraphe. 'Engagement' encourage les personnes à confronter l'auteur des faits. De mon point de vue, le recours légal ne peut être l'unique solution car il faut des preuves pour dénoncer l'abus de pouvoir et cela n'est pas toujours facile. »

« Nous ne voulions pas reprendre sur le site les textes de loi présents par ailleurs sur d'autres sites mais plutôt décrire en néerlandais, en français et en anglais la procédure à suivre en cas de harcèlement. En premier lieu, il faut signifier à la personne qu'elle a un comportement inadéquat. Si, malgré cela, celui-ci sévit toujours, il faut alors s'adresser à la personne de confiance désignée au sein de la compagnie ou, dans le cas où cela n'est pas possible, au syndicat. Suite à #MeToo, l'ancien ministre flamand de la Culture Sven Gatz a mis en place un médiateur et une médiatrice (*ombuds[wo]man*)⁵, dont les services sont gratuits et qui détiennent également un mandat pour procéder à une inspection. Nous encourageons les personnes à parler et, en fonction du cas, à poursuivre au niveau interne puis juridique si nécessaire. Côté francophone, 'La Permanence F(s)' organise un rendez-vous tous les mois à Bruxelles, un lieu de parole et d'écoute non-mixte sur les situations de violences, harcèlement et abus de pouvoir vécues par les femmes dans le milieu de la culture.⁶ »

Pour Ilse Ghekiere, ces questions de prévention doivent être débattues dès l'école car elles relèvent de l'éducation. « Les étudiantes et les étudiants, plus jeunes et plus fragiles, sont réticents à parler et, surtout, sont impatients d'obtenir leur diplôme. Pourtant, c'est à l'école que tout commence. »

Le public et sa responsabilité

Le combat d'Ilse et de ses collègues se cristallise avant tout sur la prise de conscience de

cette frontière, aussi diffuse soit-elle parfois, entre le cadre professionnel et le personnel, de ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, de la limite au-delà de laquelle il n'est plus question d'actes déplacés mais d'abus déclarés. Cette prise de conscience, essentielle, concerne tant le ou la chorégraphe que l'interprète mais également le public qui doit « s'engager à ne pas applaudir le sexisme, le racisme ou toute forme de discrimination ». La danseuse explique : « Certaines pièces sont ouvertement sexistes, où le chorégraphe a la volonté de créer une œuvre provocante (raciste ou sexiste) pour choquer les gens. Le harcèlement envers les femmes va de pair avec une certaine idée de la femme, symptôme d'une société patriarcale. Le public peut décider de ne pas applaudir, de ne pas être voyeur d'une certaine violence. L'art peut être provoquant et de façon gratuite en utilisant la nudité par exemple sans que celle-ci soit justifiée au niveau dramaturgique. Dans les années 80, il était important de montrer la nudité et l'imperfection sur scène mais ce discours a le plus souvent perdu son pouvoir de subversion. Cette liberté dans le champ artistique est peut-être utilisée comme une excuse pour en abuser. La jeune génération d'artistes chorégraphiques est aujourd'hui consciente que le recours à la nudité sur scène doit avoir lieu dans le respect ; nous ne sommes pas des poupées actionnées par un ou une chorégraphe. »

Si les affaires se sont multipliées ces dernières années, elles ne sont pas parvenues à noircir le regard qu'Ilse pose sur sa profession : « J'ai été choquée par la similarité et la récurrence de ces histoires dans le contexte artistique. Ce qui a changé en moi est de me rendre compte à quel point certains artistes ne pensent qu'à leur pouvoir et en abusent. Cependant je reste positive en observant les danseurs et les danseuses, leur façon collective de travailler, leur sensibilité, leur intelligence, et leur refus de travailler dans un environnement toxique. Les mentalités sont en train de changer et certaines choses ne sont plus acceptables. Je reste très optimiste, je le dois. » •

1 David Strosberg, ancien directeur du théâtre Les Tanneurs, à Bruxelles, écarté par le Conseil d'administration suite à une succession de faits de harcèlement moral, de communications déplacées et de pressions diverses révélés dans une enquête menée par Catherine Makereel dans le quotidien *Le Soir* (18/11/2017).

2 L'article a été publié dans *rekto:verso* (10/11/2017), *Diggit Magazine* (14/11/2017), *This Container ZZ5_5* (2/12/2017), *Fresh Air Magazine* (12/2017), en français sur le blog d'Alternatives théâtrales (12/02/2018) puis relayé par *De Standaard* et *De Morgen* et sur des plateformes de danse internationales.

<https://www.rektoverso.be>
<https://blog.alternativestheatrales.be/wetoo-quand-les-danseuses-parlent-de-sexisme/>
3 <https://www.rektoverso.be/artikel/open-letter-metoo-and-troubleynjan-fabre>

4 <https://igvm-iefh.belgium.be/fr>

5 Ombudsman : Nina Callens et Viktor Van der Veken à genderkamer@vlaamseombudsdienst.be

6 La Permanence F(s) : lapermanencefs@gmail.com

→ Pouvoir du mouvement / Mouvements de pouvoir

PAR WILSON LE PERSONNIC

Depuis l'école, en passant par le travail en compagnie jusqu'à l'intérieur même des structures de création, le milieu de la danse est un microcosme étroit par une série de nœuds sociaux et affectifs. Au cœur d'une hiérarchie sociale trouble, dans une architecture bâtie autour du même amour pour l'art, les relations entre les acteurs qui la composent obéissent à des rapports de force plus ou moins implicites et tacites. Une quinzaine de danseurs et chorégraphes de danse contemporaine, salariés permanents ou intermittents du spectacle en France ont accepté de témoigner anonymement sur leur propre milieu, pour tenter de sonder la profondeur à laquelle les rapports de pouvoir sont enracinés dans les corps, les processus créatifs et les institutions.

Du conservatoire municipal de quartier aux grandes écoles prestigieuses, l'enseignement et la relation avec les professeurs et les équipes pédagogiques sont les premiers espaces où les jeunes danseurs sont confrontés de fa-

çon franche aux questions de la soumission et de la domination. Les rapports de hiérarchie et la subordination au travail font partie de la discipline du danseur en formation : « Je me suis souvent senti infantilisé par une grande partie des professeurs et de l'équipe pédagogique ; seuls les jeunes intervenants avaient une attitude d'égal à égal avec nous, dans une logique de partage et d'échanges. À l'université à l'inverse, je n'ai jamais senti cette hiérarchie », déclare un jeune danseur. « Dans ma promotion, il nous est arrivé de questionner la programmation des artistes intervenants et le retour de bâton a été violent : la direction nous a fait comprendre que nous étions juste des étudiants et que nous réfléchissions beaucoup trop pour des danseurs. »

Soumission à l'autorité

La soumission face à une autorité exacerbée semble être un leitmotiv qui traverse tous les témoignages. L'image du danseur docile et exécutant fait toujours autorité dans les différentes formations des danseurs, comme pour mieux les préparer à la vie d'interprète : « Lorsque tu commences la danse jeune, c'est comme pour un sportif de haut niveau ou un virtuose de la musique : il faut énormément de discipline. Tu dois te confronter à l'autorité, à de la sévérité, tu rentres dans un système de rapport de maître à élève, où tu cherches à te rapprocher de la perfection avec une grande docilité. Ce type de soumission impacte énormément la suite de ta carrière, car tu restes toujours dans une certaine forme de soumission vis-à-vis des chorégraphes avec lesquels

Ilse Ghekiere est danseuse, rédactrice et activiste. Elle a étudié la danse au Conservatoire d'Anvers et l'histoire de l'art à l'ULB.

Harcèlement... Qui contacter ?

engagementarts.be

<https://igvm-iefh.belgium.be/fr>

Ombuds(wo)man :
Nina Callens et Viktor Van der Veken à : genderkamer@vlaamseombudsdienst.be (en anglais, néerlandais, français)

La Permanence F(s) :
lapermanencefs@gmail.com

RoSa - Centre d'expertise sur la condition féminine, le féminisme et les études sur le genre, rue de la Senne 40, 1000 Bruxelles.
(0)2 511 56 22- www.rosavzw.be

tu vas travailler, en répondant docilement à des consignes sans les remettre en cause. »

La « fabrique du danseur » l'incite à se rendre malléable, à accepter de faire de son corps un objet de désir et de projection pour le chorégraphe : « Tu dois toujours te montrer sous ton meilleur jour, être sans arrêt désirable. Tu es observé au quotidien, tu es toujours en train de t'analyser, face au miroir en studio ou en vidéo, tu vois tes défauts, tu es dans un jugement permanent, le tien mais aussi celui des autres. Il n'y a pas un seul danseur que tu peux rencontrer qui n'a pas un rapport au corps biaisé par sa formation. Ton corps est ton seul outil de travail, tu le portes tous les jours avec toi... toute ta vie. Pour certains chorégraphes il n'est pas assez comme ci, pour un autre pas suffisamment comme ça... Nous sommes en permanence en train de nous remodeler physiquement, de travailler nos corps en espérant convenir à quelqu'un... »

Face à son interprète, un chorégraphe est sans cesse en train de tirer les ficelles des rapports de force : « En tant que danseur, on se rend disponible à cette prise de pouvoir, c'est une négociation permanente, je suis constamment en train de m'adapter à la personnalité des autres artistes. 'Domination' et 'soumission' sont des mots durs mais représentent bien la réalité. » La précarité inhérente au statut d'interprètes pousse généralement à accepter ces abus de pouvoir, et rares sont les interprètes qui remettent en question ou contestent des situations généralement vécues comme rabais-

santes. Dans un milieu où les carrières sont courtes et où de nouveaux émules arrivent tous les jours sur le marché du travail, les danseurs subissent parfois avec amertume les effets de la concurrence : « Lorsque tu es jeune tu es content d'avoir un contrat alors tu acceptes facilement les compromis, contrairement à quelqu'un qui a plus d'expérience. Tu essaies d'avoir des acquis en valorisant ton parcours, mais que tu aies 20 ou 40 ans, tu as toujours le même salaire. Tu sais que quelqu'un d'autre sera toujours plus docile que toi, alors tu acceptes ces conditions de travail et un salaire qui ne tient compte d'aucune expérience ou ancienneté. »

Certains chorégraphes usent parfois d'un pouvoir abusif sur leurs collaborateurs, imposant une disponibilité autant physique que mentale, allant presque leur demander une complète allégeance. « J'ai vu mon rythme et mes conditions de travail changer du tout au tout en passant d'intermittent à permanent au sein d'une structure. Nous étions sans cesse en train de mener des actions culturelles, des ateliers avec des danseurs, des amateurs... Tout notre temps était dévolu à animer la vie du lieu et à travailler pour les créations, au service du directeur de la compagnie. En moins d'une saison, nous avons fait tellement d'heures que légalement nous aurions dû bénéficier de deux mois entiers de récupération... mais c'est impossible d'arrêter ce train à grande vitesse pour deux mois. »

Le chorégraphe, un chef d'entreprise ?

« On demande aujourd'hui aux chorégraphes d'avoir des compétences de manager, alors qu'ils n'ont jamais reçu de formation adéquate. » Les chorégraphes qui sont aujourd'hui à la tête de grandes structures ou de compagnies sont de véritables chefs d'entreprise. Si une majorité de ces artistes a certainement connu des situations similaires d'abus de pouvoir et de forte subordination, certains reproduisent cependant ce même schéma hiérarchique, quitte à brouiller des relations de confiance ou d'amitié. Interrogé sur cette relation hiérarchique inhérente à son statut d'employeur, un chorégraphe indique être toujours en train de négocier avec ses danseurs : « Tout se joue continuellement dans un rapport d'intérêt les uns vis-à-vis des autres. Le contrat moral que tu entretiens avec tes danseurs est un ajustement permanent des rapports de pouvoir, de consentement mutuel, mais il arrive toujours qu'une des deux parties se sente abusée par l'autre. Pour ma part, je suis constamment en train de prendre sur moi et de faire des efforts pour acheter la paix sociale dans la compagnie. »

Si ces rapports de subordination sont partie intégrante du modèle patronal qui semble s'opérer ici, certains chorégraphes cherchent à gommer la violence des rapports et à aplanir la pyramide hiérarchique : « Quoiqu'il arrive, il existe toujours un rapport de pouvoir, du moment où il y a quelqu'un qui dirige un projet et des gens qui sont au service de ce projet, mais je pense que nous pouvons avoir un espace sans hiérarchie, où tous les rôles ont leur importance. Personnellement, l'endroit où je mets en premier de la valeur dans mon travail, c'est dans l'humain. J'ai eu énormément de chance dans mon parcours d'interprète, c'est peut-être dû à mon caractère, mais j'ai toujours eu le sentiment d'être au service d'un projet et non d'une personne. »

Dans les milieux artistiques, le travail de création se joue aussi en dehors du studio, débordant du cadre horaire défini des répétitions, « des



moments de vie qui font partie de la vie de la compagnie. » Si ces moments informels de socialisation hors des plateaux semblent être toujours appréciés des interprètes, certains révèlent se sentir obligés d'y participer pour ne pas se sentir à l'écart du groupe ou rater des moments qui fédèrent le collectif : « Ces moments brouillent les rapports que tu peux entretenir avec le chorégraphe et c'est parfois perturbant : la veille tu rigoles en terrasse jusque tard avec lui et le lendemain on te reproche de ne pas être assez en forme. »

La relation au programmeur

Sortis des plateaux, les chorégraphes sont ensuite à leur tour soumis à d'autres rapports de force et de soumission, devant s'acquiescer et entretenir un capital de désirabilité avec les programmeurs et les directeurs au sein d'un contexte que beaucoup comparent à un panier de crabes : « J'ai vu progressivement les relations entre les chorégraphes et les structures changer de nature, le pouvoir et la force attractive, changer de camp. Au début des années 80, les artistes avaient énormément de pouvoir comparé à aujourd'hui. Les proportions de l'offre et la demande étaient très différentes : il y avait à l'époque moins d'artistes, les lieux étaient en train d'ouvrir un peu partout et c'était beaucoup plus simple d'être repéré et de montrer son travail. Aujourd'hui, les programmeurs font la pluie et le beau temps sur la danse, les artistes sont de petits ingrédients dans une programmation, ils sont devenus les ouvriers spécialisés des structures. » Si les lieux et les chorégraphes sont autant dépendants les uns des autres pour exister, nombre de ces derniers révèlent se sentir comme un pion sur l'échiquier de l'autre, « utilisés à des fins personnelles, d'image du lieu ou de notoriété ».

La question du pouvoir prend un tout autre chemin lorsqu'elle est abordée du point de vue du chorégraphe. En effet, l'intégralité des artistes interviewés a dénoncé avec insistance

le comportement despotique de certains programmeurs : « Dès qu'il y a pouvoir, il y a abus d'une manière ou d'une autre, volontaire ou non. Entre la pression de mener une institution et leur désir personnel, cette tension peut s'échapper parfois dans leurs rapports aux artistes. Le chorégraphe est toujours en position de quémandeur, donc en certaine position de faiblesse. L'ignorance peut s'avérer très violente pour un jeune artiste qui arrive sur le marché. Il faut attendre parfois plusieurs années pour avoir une simple réponse ou un rendez-vous, juste être considéré. » Ces exercices de pouvoir semblent être vécus de manière quotidienne par les artistes, qu'ils soient interprètes au service des chorégraphes, ou créateurs au service des institutions ; ces espaces sont vécus comme de véritables champs de batailles : « C'est une évolution qui va de pair avec celle de la société, qui génère des endroits de concurrence et de dureté du métier. Comparés aux précédentes générations, les jeux de pouvoir deviennent plus violents. Même ceux-ci ont toujours existé, j'ai le sentiment qu'ils sont aujourd'hui encore plus visibles et sensibles. Certains programmeurs et directeurs se comportent comme des monarques, et personne n'ose se révolter car on est tous terrorisés à l'idée de perdre le peu qu'on a déjà. »

Liens affectifs

À l'échelle des lieux, les maisons de création ou de diffusion cristallisent ces rapports de pouvoir complexes au sein de l'équipe artistique, auxquels s'ajoutent les tensions supplémentaires de la vie en entreprise. Bien souvent, la vie d'un théâtre est fermement imbriquée dans celle des gens qui y travaillent, rendant perméables les frontières entre la vie professionnelle et la vie privée : « Le milieu de la danse a cette particularité de mélanger les cercles, il y a toujours autre chose qui se joue, autre qu'une relation purement professionnelle. Nous sommes donc toujours plus

enclins à accepter des situations abusives quand cet écran affectif nous empêche de véritablement nous rendre compte de ce qui convient ou pas au droit du travail. » Dans ce contexte stimulant, animé, souvent festif, propice à la création de liens sociaux, cette impression de famille ressentie par la majorité des personnes interviewées induit un attachement émotionnel et affectif qui déborde des cadres définissent habituellement l'activité professionnelle.

Ces situations problématiques et ces débordements sont favorisés par une absence de référents au sein des structures. Comme dans les compagnies de danse, l'administrateur endosse si besoin le rôle des ressources humaines, alors que bien souvent l'impasse est largement faite sur le droit du travail. Ces structures semblent rester des espaces d'exception, menées d'une main de maître par des directeurs ou directrices charismatiques et tout-puissants, situation confirmée par bon nombre de salariés : « Dans certains lieux, le droit du travail n'a aucune prise. Des directrices, directeurs, parfois des artistes, sont attaqués en justice par d'anciens employés. Sous prétexte que ces personnalités font un travail reconnu, considérable, de qualité dans le milieu, elles restent impunies. Il suffit de voir les offres d'emplois courts ou de stages qui circulent pour se rendre compte des turnovers incessants dans certaines équipes administratives. Les tutelles ferment les yeux sur ce qui se passe mais une grande majorité de la profession est au courant. Aujourd'hui, il y a un véritable fossé entre ce qui se passe sur les plateaux et dans les bureaux, ce qui est communiqué au grand public et ce qui se passe réellement... Ça me fait sourire de voir certains directeurs et directrices programmer des artistes qui produisent des pièces sur le collectif, le vivre ensemble, sur des questions post-coloniales, d'émancipation, de subversion des rapports de domination... au cœur même de lieux où toutes ces situations se jouent de façon particulièrement tranchante quotidiennement. »

Comme échappés d'une boîte de Pandore trop longtemps cadenassée, ces différents témoignages révèlent un véritable malaise flottant dans le milieu. Ces histoires désenchantées n'ont malheureusement rien d'inédit : l'enquête du sociologue Pierre-Emmanuel Sorignet déployée dans l'ouvrage *Danser : Enquête dans les coulisses d'une vocation* (éd. La découverte) évoquait déjà ces situations avant les années 2000. Ce nœud enserrant la création chorégraphique ne semble pas encore prêt de se relâcher. La saison dernière, plusieurs mouvements spontanés et autonomes réunissant des professionnels de la danse sont apparus à quelques mois d'intervalle. À travers plusieurs lettres ouvertes, ensuite largement relayées dans la presse et les réseaux sociaux, ces nouveaux garde-fous longtemps attendus ont révélé au grand jour de multiples situations de chantage sexuel, de harcèlement moral, d'abus de pouvoir, de racisme, de patriarcat, de hiérarchie écrasante, avec pour matière de nombreux témoignages... Suite à cette libération de la parole, un lent éveil des consciences semble aujourd'hui s'opérer dans le milieu de la danse ; reste à trouver les actions et les leviers efficaces pour renverser cette architecture sclérosée. •

Diplômé en arts plastiques et titulaire d'un master en danse (Paris 8), Wilson Le Personnic collabore avec des artistes du champ de la danse et écrit pour des journaux et des théâtres. Il fonde et dirige le site maculture.fr depuis 2014.

QUELQUES PISTES POUR APPROFONDIR :

Petite sélection de publications sur les questions de souffrance au travail dont la plupart ont servi de ressources dans l'élaboration de ce dossier.

Sur le métier de danseur

- Pierre-Emmanuel Sorignet, *Danser : Enquête dans les coulisses d'une vocation*, éd. La découverte, 2010.
- *Le travail des danseurs* in la revue Repères - Cahier de danse n°21, 2008.

Plus largement sur tous les aspects sociaux de la création artistique, le livre très fourni du sociologue Pierre-Michel Menger, *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, éd. du Seuil, 2009.

Sur les questions de souffrance au travail dans le secteur culturel, l'étude de Micha Ferrier-Barbut, *La gestion des ressources humaines dans le secteur culturel. Analyse témoignage et solutions* chez Territorial éditions (2017) est évidemment la référence. Ces quatre ouvrages sont disponibles au centre de documentation de Contredanse.

En ce qui concerne les questions propres à la gestion :

- Rebecca Shankland et Lise Peillod-Bock, *Manager en pleine conscience, devenez un leader éthique et responsable*, éd. Dunod 2016.
- Thierry Nadisic, *Le management juste, Sentiment de justice, engagement, bien-être*, éd. PUG/UGA, 2018.
- Ouvrage collectif, *Quand la liberté des salariés fait le bonheur des entreprises*, Flammarion, 2013

Sur les aspects juridiques

- Jean-Philippe Cordier et Paul Brasseur, *Le bien-être psychosocial au travail : harcèlement moral, harcèlement sexuel, violence, stress, conflits...*, éd. Kluwer, 2009.
- Anna Cieslar, André Nayer, Bernadette Smeesters, *Le droit à l'épanouissement de l'être humain au travail : métamorphoses du droit social*, éd.

Bruylant, 2007

ou encore *Du risque professionnel au bien-être. Approches juridique et psychosociologique*, éd. Anthemis, 2012

Sur les aspects psychologiques et philosophiques

Les ouvrages du psychiatre et psychanalyste Christophe Dejourns sont des références incontournables. Citons entre autre *Souffrance en France : la banalisation de l'injustice sociale*, Points, 2014.

D'un autre courant, à peine moins pessimiste le travail d'Yves Clot, *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*, éd La découverte, 2015.

Nettement plus optimiste sur les évolutions actuelles en matière de ressources humaines, à la frontière de la philosophie et de l'économie, l'ouvrage de Pierre-Yves Gomez, *Intelligence du travail*, Desclée De Brouwer, 2016.

Du côté de la philosophie, le philosophe belge Pascal Chabot, ancien dramaturge de Michèle Noiret signe le livre *Global burn-out*, PUF, 2013. Ce livre qui a donné lieu au film *Burning out, dans le ventre de l'hôpital* analyse le burn-out comme une pathologie de civilisation.

C'est un point de vue partagé par Sophie Bruneau et Marc-Antoine Roudil dans le documentaire, *Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés* (Arte, 2005).

Comment certaines entreprises dépassent le constat de la souffrance ou proposent des alternatives :

C'est ce que propose Martin Meissonnier dans le documentaire *Le Bonheur au travail* (Arte 2014). Le sociologue Michel Lallement, *L'Âge du faire. Hacking, travail, anarchie*, Le seuil 2015.

Jacques Lecomte dans sa conférence sur *Les entreprises humanistes* donné en 2016 au sujet de son livre éponyme aux éditions Les arènes.

Ou encore le bestseller de Frédéric Laloux, *Reinventer les organisations : Vers des communautés de travail inspirées*, Diatino, 2015.



RENCONTRE

Les enfants du jeudi Du plaisir, du jeu et de la danse

Depuis 20 ans maintenant, un jeudi par mois un groupe d'enfants présentant des troubles autistiques expérimentent le mouvement en jeu et en musique, dans un espace dédié à la danse. Rencontre avec la chorégraphe-danseuse Nicole Mossoux et ses complices.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIA PSAROLIS

Initié en 1999 par la chorégraphe Nicole Mossoux et la psychanalyste Trees Traversier, ce projet d'atelier pour enfants autistes a fluctué au cours du temps, au gré des rencontres avec les différents centres d'accueil.

L'équipe s'est étoffée mais le principe est resté le même : un groupe d'enfants ou d'adolescents est invité à rejoindre sur le plateau Nicole Mossoux, Elodie Paternostre, Virginie Verdier et Fré Werbrouck, tandis que la psychanalyste Trees Traversier veille au respect du cadre donné. Cet atelier n'a cependant pas de visée thérapeutique. D'ailleurs, l'art-thérapie est un terme qu'interroge le psychanalyste Jean Florence, qui pendant un temps a fait partie de l'aventure, en étant présent sur le plateau au même titre que les danseuses. Il s'agit ici d'une rencontre permettant aux enfants une meilleure conscience de leur corps, avec pour seuls mots d'ordre le bien-être et le partage. Depuis 2008, c'est aux Écuries de Charleroi que se retrouvent des enfants âgés de 5 à 6 ans, venus du Centre CORTO de Mont-sur-Marchienne. En outre, depuis la saison dernière, le Centre Culturel de Durbuy organise un atelier destiné à des adolescents. Discussion avec celles et ceux qui les animent, au sens étymologique, qui leur procurent un souffle vital.

Prémices

Nicole Mossoux : Trois rencontres ont préexisté à ce projet. Il y a 20 ans, j'habitais en face de L'école du quotidien, que je ne savais d'ailleurs pas être un centre pour enfants autistes et psychotiques, plutôt une sorte d'école des devoirs... Derrière la grande baie vitrée, j'avais l'impression que les enfants me faisaient des signes. La vision du court-métrage de Thierry Knauff et Olivier Smolders, *Seuls*, m'a semblé dans son grand dépouillement toucher au cœur la problématique de ces enfants. Et puis je connaissais Trees, qui avait travaillé à Paris avec des adolescents et des jeunes adultes dans un lieu de travail protégé, et dont l'envie de rencontrer ces enfants dans la danse rejoignait le désir qui naissait en moi. La présence à mes côtés d'une personne pouvant décoder les choses était fondamentale. Pourtant, il s'agissait très simplement d'offrir à ces enfants-là un lieu pour danser au même titre que n'importe quel enfant. Nous souhaitons, Trees

et moi, que l'atelier se déroule hors des murs de l'institution, c'était un préalable important. Avec en point de mire la recherche de plaisir, de contact, d'éveil du corps.

Trees Traversier : L'envie de faire quelque chose pour les enfants autistes avec la danse et la musique est inspirée de deux expériences. Vers 1995, la maman d'une fille autiste de sept ans en thérapie trouvait tellement dommage que sa fille ne puisse nulle part être intégrée dans un groupe de danse. Cela m'a touchée, je sentais que la danse, la musique pourraient contenir ses crises pulsionnelles difficiles à gérer autrement. Une chorégraphe et un musicien m'ont rejointe. Les crises diminuaient, le trop de pulsionnel était contenu par le langage corporel. C'est cette expérience magnifique que j'ai désiré partager avec Nicole : faire découvrir le plaisir corporel à des enfants figés dans leur corps, eux qui n'ont pas non plus la possibilité de s'exprimer verbalement.

Le cadre est important. Avant de se lancer sur le plateau, on forme ce qu'on appelle le salon. Assis en cercle, on se parle, et surtout on leur adresse la parole (« Qui est absent ? » « Ahmed, tu as l'air un peu triste aujourd'hui », on enlève chaussures et manteaux. Le plateau, bien démarqué, est un espace dédié à la danse, au même titre que pour des professionnels. L'activité proprement dite dure 40 minutes, ensuite on se retrouve au « salon » pour échanger avec eux. Ces temps de parole sont vraiment essentiels.

Jean Florence : C'est un espace de jeu, exploratoire. Il ne s'agit en aucun cas d'art-thérapie. L'art-thérapie a pris un essor dans les années 70, aux USA et en Europe. Certains pays l'ont inscrite dans un programme d'études supérieures mais ce n'est pas le cas en Belgique. L'art-thérapie est une pratique utilisant les moyens d'expression de diverses disciplines artistiques, dans le cadre d'une institution de soins, ou psychiatrique, ou pédagogique ou encore pénitentiaire. La visée est thérapeutique, elle cherche à obtenir un mieux-être des personnes.

NM : J'ai dû reconnaître dans l'autisme quelque chose de cette inquiétante étrangeté qui est un peu le fil rouge de la recherche de la Compagnie (Mossoux-Bonté, ndlr). Mais si dans nos spectacles nous jouons librement avec la question de l'étrange, du trouble, chez ces enfants pour qui les frontières sont malaisées, le rapport au monde est souvent douloureux, aussi la finalité est-elle totalement autre : entre le donner à voir et à partager des spectacles, et l'éclosion du plaisir, il y a un grand pas. Il existe cependant des liens souterrains, et ces enfants, libres de toute contingence sociale, livrés à leur extrême sensibilité, questionnent notre humanité, notre potentiel à être au monde.

JF : Il existe une grande part de décision chez



© Nicole Mossoux

ces enfants, comme par exemple d'accepter de nous donner la main, de faire une ronde, de se rouler par terre. Trees ramène les enfants sur la scène quand ils en sortent, la contrainte étant de rester à l'intérieur de l'espace de danse, tandis que les éducateurs qui accompagnent les enfants au studio se tiennent à l'écart.

TT : Depuis ma position en bord de plateau, je sens les angoisses, je vois les désespoirs, mais aussi les mimiques de plaisir. Tout cela est très fugitif. En se retirant du jeu, les enfants peuvent se reposer du trop de pulsionnel, trouver une forme de sécurité. Le marqueur entre le dedans et le dehors est très important. Il sépare le dedans du pulsionnel, souvent difficile à gérer pour eux, et le dehors du monde extérieur qui peut leur être très inquiétant, leur sembler dangereux. Par exemple, un regard trop appuyé de notre part peut suffire à angoisser l'enfant.

NM : Le Centre Corto à Mont-sur-Marchienne, avec lequel nous travaillons, est en pleine adéquation avec notre façon d'aborder la relation, l'équipe soutient fortement le projet. Nous avons l'impression de faire de la résistance face aux « diktats » comportementalistes qui essaient de mettre les enfants sur des rails. Nous devons tenir compte de l'angoisse de l'enfant et de ne pas tenter de faire une sorte de marchandage de la récompense s'il arrive à se comporter de façon dite normale, convenable.

Elodie Paternostre : Ce qui me touche dans le cadre de ces ateliers, c'est que je ne suis pas en train de chercher des formes chorégra-

phiques. Je danse avec eux et eux avec moi, on tourne, on tombe, il s'agit d'explorations physiques, de partage, de plaisir, d'une sorte d'insouciance...

Toucher, être touché

NM : On cherche à créer aussi des relations entre les enfants – ce qui n'est pas spontané chez eux –, à briser leur isolement en leur donnant la possibilité de rentrer dans l'espace des autres, même si cela ne dure parfois que quelques brefs instants. Voilà pourquoi nous tenons à travailler en groupe et non en séances individuelles.

EP : Et nous sentons très clairement lorsque la rencontre entre eux et nous a eu lieu.

NM : Ces enfants n'ont pas l'instinct d'imitation, aussi devons-nous emprunter de tout autres chemins, ceux du contact, du jeu, prendre en compte et accompagner leurs mouvements, quitte à rentrer nous-mêmes dans l'imitation. Certains ont par contre une mémoire incroyable et peuvent restituer des mois plus tard des situations auxquelles nous-mêmes ne pensions plus.

TT : Parfois un enfant vient me toucher, Fatima vient me donner un bisou et part toute de suite. Tom m'approche et me mord (pour savoir si je suis vivante ?). Tous ces gestes, fugaces, leur sont néanmoins nécessaires et montrent comment le pulsionnel peut les surprendre eux-mêmes, comment ils cherchent malgré tout à partager, à être accueillis dans leur détresse.

JF : La relation au corps est considérée comme dangereuse et certains lieux ont des principes psychanalytiques de réserve dans le contact alors que l'impératif de la danse est que l'on n'ait pas peur du contact, de jouer entre la proximité et la distance.

TT : Bien sûr, il faut maîtriser ses propres pulsions, ne pas y perdre l'enfant, mais, au départ d'eux, chercher à créer un lien, non verbal, un corps à corps.

EP : Parfois, il y a contact du regard mais c'est rare, les enfants ne soutiennent pas le regard. Néanmoins nous parvenons à faire des choses en commun sans utiliser ni regard ni parole.

NM : Nous n'avons aucun récit clinique des enfants qui participent à l'atelier, hormis certaines recommandations médicales. Des cas d'épilepsie, par exemple, nous demandent de prendre certaines précautions.

Les éducateurs qui assistent aux séances sont souvent émerveillés de découvrir de nouvelles facettes dans leur comportement, le contexte révèle en effet des parts d'eux-mêmes qui ne s'expriment pas au centre d'accueil.

EP : Je trouve très beau ce qui peut se passer à ce moment précis avec ces enfants. Il semble que ces enfants ne tiennent pas compte des codes sociaux, qu'ils ne les utilisent pas pour entrer en contact ; ce qui nous met en lien c'est le son, l'espace, l'énergie et le toucher, c'est direct, brut, vivant.

Danser en musique

NM : La musique, omniprésente, est d'abord le signe de début et de fin. Elle a pour rôle d'être le dénominateur commun, ce qui nous parvient à tous, adultes et enfants, même si de façon différente. Et elle n'induit rien de présumé : les enfants sont souvent arythmiques, certains souffrent d'hyperacousie...

EP : Des mouvements improvisés naissent des moments de groupe comme des rondes ou de grandes traversées.

NM : Chaque enfant a sa dynamique propre, timide ou éclatée, nous sommes là pour nous mettre à son diapason.

JF : De temps en temps, nous invitons un groupe de musiciens (Thomas Turine et sa bande), et ce sont surtout les enfants qui s'emparent des instruments, la batterie connaît un succès tout particulier !

Évolution

NM : Nous constatons souvent des évolutions très marquées. Durant un an, une petite fille incapable de quitter ses doudous et ses objets restait près des éducateurs, en larmes, puis nous l'avons vue évoluer, gambader librement. Un autre petit garçon, durant une année, est resté couché sur le ventre au même endroit, puis un jour il s'est levé et s'est exclamé : « Allez, on danse ! » en enlaçant la danseuse présente sur le plateau.

JF : Nous comprenons à quel point nous sommes codés sans en avoir conscience. Dans notre société conformiste, ces enfants doivent nous regarder d'un drôle d'air ! On a aujourd'hui tendance à conformer les gens à des

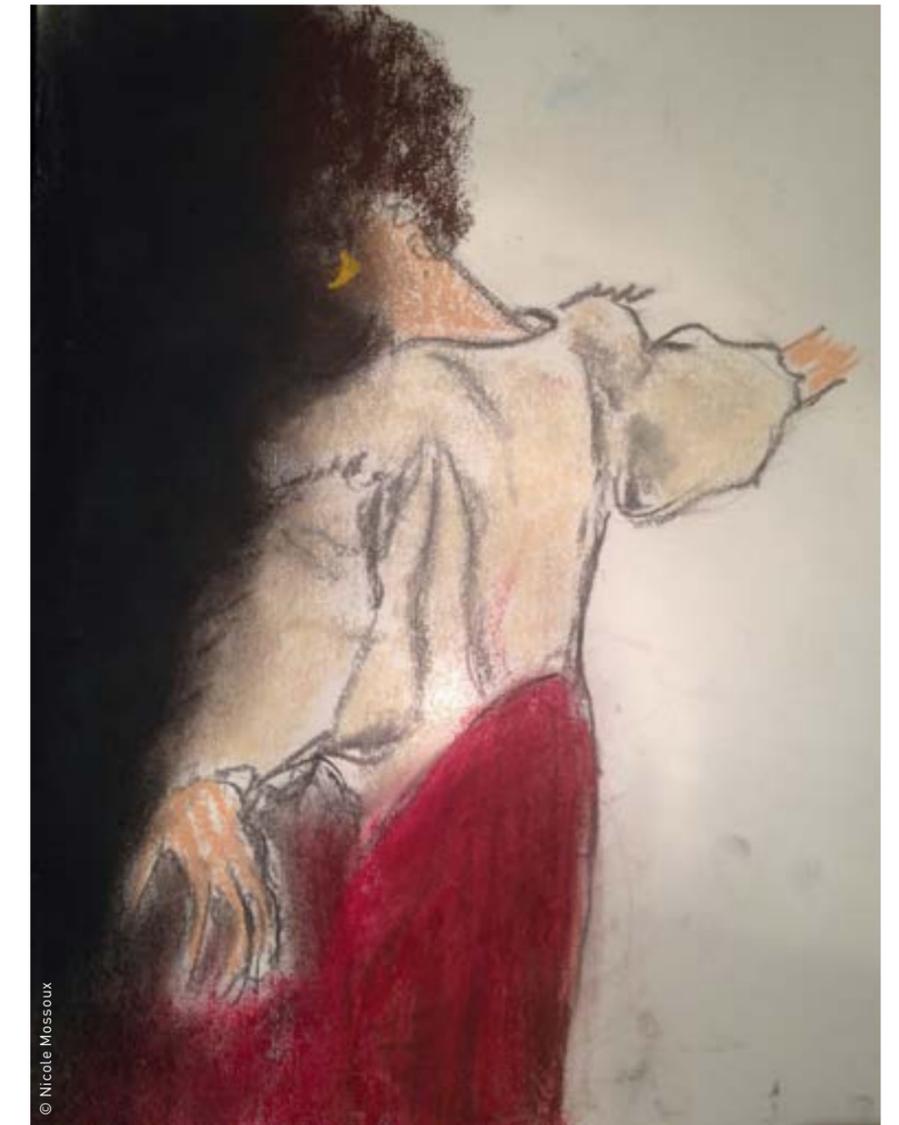
modèles qui rassurent, la normalisation est terrible. Ces enfants sont des oasis de liberté.

TT : Un enfant qui m'invite à répétition, par un ample signe de la main et un grand sourire, à venir le chercher sur son coussin et le faire glisser vers l'endroit où je me trouvais assise. Cela fait plaisir. Il sautait tout seul comme une grenouille, et voilà qu'il me rejoint. Le relationnel vient de surcroît. Mais seulement à la condition qu'on investisse en eux et qu'on les considère comme des sujets à part entière, habitués par leur propre désir.

EP : Ce travail me touche beaucoup, être dans le présent et l'improvisation, sans regard ni parole. Il est important de partager cette expérience.

NM : Nous souhaitons témoigner ici de ce que nous n'avons ni le droit ni l'envie de rendre public, par respect pour les enfants. Il est donc important de le partager sous une autre forme, pour que ce projet puisse grandir, pour informer parents et centres de soins de l'existence de démarches de ce type, et susciter peut-être auprès des danseurs, chorégraphes, cliniciens, de nouvelles vocations... •

<http://mossoux-bonte.be>
<https://www.le-corto.be>



© Nicole Mossoux

MATINÉE PROFESSIONNELLE #LABO D'IDÉES COLLABORATIF

LUNDI 7 OCTOBRE, DE 9H30 À 12H30

MIEUX-ÊTRE ET BIENVEILLANCE AU TRAVAIL DANS LES ARTS VIVANTS : QUELS OUTILS POUR Y PARVENIR ?

Burn-out, harcèlement, mal-être... La souffrance au travail est une réalité. Et le secteur culturel n'est pas épargné. Il est temps d'examiner cette plaie, et ce qui l'infecte. L'occasion ensuite de changer de focale et de s'interroger sur le mieux-être et la bienveillance au travail. Comment y parvenir ?

Y aurait-il des formes d'organisation plus propices ?

À partir du point de vue et de l'expérience de nos invitées, l'enjeu de cette matinée est de débattre autour de ces questions, et de réfléchir ensemble aux outils, modalités et pratiques possibles vers une autre éthique au travail.

Invitées :

Micha Ferrier-Barbut,
consultante en management et
bien-être au travail pour les entreprises culturelles
Véronique Van Espen, coordinatrice de l'ABBET
Ilse Ghekiere, danseuse et fondatrice du site
engagementarts.be et **Anna Muchin**, artiste multidisciplinaire
Françoise Lemoine, coach, formatrice et consultante

Modération : **Olivier Hespel**, dramaturge

ORGANISÉ PAR CONTREDANSE,
DANS LE PROLONGEMENT
DE NOUVELLES DE DANSE (AUTOMNE 2019)
EN PARTENARIAT AVEC LA RAC

Lieu : MEDAA
Rue du Prince royal 85-87
1050 Bruxelles
Entrée gratuite,
réservation souhaitée :
contredanse.org/resa7oct.htm



LE CENTRE DE DOC' SUR LA DANSE FAIT PEAU NEUVE
ET VOUS INVITE À SA

FÊTE DES 30 ANS

MERCREDI 6 NOVEMBRE

15H -17H

Partager les archives

Nicole Mossoux et Fernando Martin

Dans le cadre du premier rendez-vous du cycle *Partager les archives*, Nicole Mossoux et Fernando Martin sont invités à échanger autour des documents que le Centre de documentation possède sur leur travail.

Entrée libre

18H

Maguy Marin : L'Urgence d'Agir

Projection du film
de David Mambouch

Première belge. Le film retrace le parcours de l'une des plus grandes chorégraphes de notre temps en mêlant grâce et colère, art et politique, le tout avec comme fil rouge la transmission de la pièce emblématique *May B*. La projection sera suivie d'une discussion avec Maguy Marin et le réalisateur.

Entrée : 4 €



Lieu :
Contredanse
Rue de Flandre 46
1000 Bruxelles
Infos & réservations :
www.contredanse.org



AGENDA



Lara Barsag IDA don't cry me love © Quentin Legend

01.10 > 31.12.2019

NOUVELLES DE DANSE

PREMIERES

🎭 Spectacle Jeune public 🎪 Premieres

03/10

METTE INGVARSEN Moving in Concert

KAAITHEATER
KAAITHEATER.BE

FR La chorégraphe danoise, formée à PARTS, propose une pièce pour neuf danseurs, auxquels se mêlent matières organiques et outils technologiques. En prise avec le monde actuel, la chorégraphe creuse la question de l'omniprésence des technologies et de leur impact sur notre cerveau et sur sa plasticité. Mouvements abstraits, sculptures de lumière et intenses nuances de couleur donnent lieu à une chorégraphie comme à un processus dont les formes et les schémas modulent l'expérience de l'espace, des corps et des choses.

EN The Danish choreographer, who trained at PARTS, presents a piece for nine dancers,

who perform alongside organic materials and technological devices. In touch with the modern world, the choreographer explores the question of the omnipresence of technology and its impact on our brains and their flexibility. Abstract movements, light sculptures and intense colours combine to create a choreography and a process whereby forms and protocols regulate how space, bodies and things are experienced.

04/10

CIE MICHÈLE NOIRET Le Chant des ruines

BIENNALE DE CHARLEROI DANSE
LES ÉCURIES, CHARLEROI
CHARLEROI-DANSE.BE

FR Dans *Le Chant des ruines*, la chorégraphe s'attache à fusionner les langages de la danse, de la musique, de la lumière et du cinéma pour

incarner notre société en mutation perpétuelle. Dans une scénographie interactive, avec la complicité de son équipe (entre autres Todoroff et Vincent Pinckaers, compagnons de route de Michèle Noiret), elle invite cinq interprètes d'horizons différents à réagir au chaos ambiant, et ce faisant, questionne notre rapport au monde, tente d'en déceler les contradictions avec fantaisie, humour et dérision.

EN In *Le Chant des Ruines*, the choreographer attempts to fuse the languages of dance, music, lights and cinema into an embodiment of our perpetually mutating society. With interactive staging, and in cooperation with her team (including Michèle Noiret's collaborators, Todoroff and Vincent Pinckaers), she invites five performers from different backgrounds to react to the surrounding chaos, and in doing so, questions our relationship with the world, attempting to reveal its contradictions with fantasy, humour and derision.



Michèle Noiret, *Le Chant des ruines* © Sergine Laloux

ANVERS

ANVERS . ANTWERPEN

4-5/10 • KABINET K, L'ART RUE *Khouyoul* (+8), Het Paleis 🎪

4-6/10 • YOUSSEF EL KAOUAKIBI, LET'S GO URBAN COMPANY *Agree to disagree*, Bourla Schouwburg

10/10 • ANN VAN DEN BROEK *Ward/waRD*, CC Berchem

10-18/10 • COLIN DUNNE, SIDI LARBI CHERKAOUI, EASTMAN *Session*, Bourla Schouwburg

18-19/10 • MICHEL VANDEVELDE *Ends of worlds*, deSingel

20/10 • BALLET DE ST PETERSBOURG *Het Zwanenmeer*, Stadsschouwburg Antwerpen

30/10 • JEANNE BRABANTS, SIDI LARBI CHERKAOUI, BALLET VLAANDEREN, B' ROCK ORCHESTRA *Herinnering, troost en verzoening*, Opera Ballet Vlaanderen

1-12/11 • HET PALEIS, KABINET K, LOD MUZIEKTHEATER *as long as we are playing*, Het Paleis 🎪

8-9/11 • FLORENTINA HOLZINGER *Sylphides*, Theaterstudio

16/11 • LISBETH GRUWEZ / VOETVOLK *The Sea Within*, Stadsschouwburg Antwerpen

16-17/11 • ISABELLE BEERNAERT *Laat me*, Stadsschouwburg Antwerpen

29-30/11 • IOANNIS MANDAFOUNIS *Faded*, Theaterstudio

30/11 • SABINE MOLENAAR, SANDMAN *Transmute*, CC Berchem

4-5/12 • SALVA SANCHIS, ANNE TERESA DE KEERSMAEKER / ROSAS *A Love Supreme*, CC Berchem

7/12 • ALEX KYRIAKOULIS *Omne + Trium = Quatrum*, Stadsschouwburg Antwerpen

11-12/12 • CISKVA VANHOYLAND, LIES CUYVERS, TOUT PETIT *luid*, Het Paleis 🎪

12-14/12 • PRIMA DONNA EVENTS *De Notenkraker*, Stadsschouwburg Antwerpen

15/12 • PRIMA DONNA EVENTS *Sneeuwwijfe*, Stadsschouwburg Antwerpen 🎪

BORNEM

21/11 • LISBETH GRUWEZ / VOETVOLK *The Sea Within*, Schouwburg Ter Dilt

19/12 • JAN MAARTEN *Rule of Three*, Schouwburg Ter Dilt

GEEL

25/10 • ANN VAN DEN BROEK *Ward/waRD*, CC De Werf

28/11 • MATTEO SEDDA *POZI*, CC De Werf

HEIST-OP-DEN-BERG

25-27/10 • PARTAIR *pArtair on Air*, CC Zwaneberg

MALINES . MECHELEN

20/11 • GROUPE PLUTON *Bright Days*, Nona

TURNHOUT

2/10 • QUESTCEQUETUDEVENS? *Cie 111*, De Warande

24/10 • SHARON EYAL & GAI BEHAR & L-E-V *Love Chapter 2*, De Warande

5/11 • REEKS *arab cartoon festival*, De Warande

5/11 • FABULEUS, HETPALEIS, MOUSSEM NOMADISCH KUNSTENCENTRUM / RADOUAN MRIZIGA 8.2, Arab Cartoon Festival, De Warande 🎪

14/11 • LISBETH GRUWEZ / VOETVOLK *The Sea Within*, De Warande

17/11 • SEPPE BAEYENS / ULTIMA VEZ *Invited*, De Warande

30/11 • TCHAIKOVSKY BALLET SINT-PETERSBURG *Romeo en Julia*, De Warande

3/12 • ALICE RIPOLL, CIE SUAVE *CRIA*, De Warande

15/12 • GRUPOSPORTIVO *Introdans*, De Warande 🎪

BRABANT FLAMAND

ALSEMBERG

24/10 • WIM VANDEKEYBUS / ULTIMA VEZ *Trap Town*,

CC De Meent

BIERBEEK

27/11 • UN POYO ROJO *poyo rojo*, CC De Borre

DIEST

19/11 • LISBETH GRUWEZ / VOETVOLK *The Sea Within*, Den Amer

DILBEEK

5/10 • DAN MUSSETT, LAURENT DELOM *Never walk alone #8 - DDDDDDDDUETTITTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTT*, CC Strombeek Grimbergen

23/11 • LISBETH GRUWEZ / VOETVOLK *The Sea Within*, Westrand - CC Dilbeek

5/12 • CASSIEL GAUBE *NEVER WALK ALONE #9 - TRAILS & GROOVES*, CC Strombeek Grimbergen

LOUVAIN . LEUVEN

3/10 • KAREL BURSENS *Currents*, STUK kunstencentrum

4/10 • DOFT *Kapottepoppenpoppen*, 30 CC

9/10 • BRUNO BELTRAO *Inoah*, 30 CC

10/10 • MANON SANTKIN *New Measuring Rites*, STUK kunstencentrum

23-24/10 • BORIS CHARMATZ, EMMANUELLE HUYNH *Étrangler le temps / boléro2*, 30 CC

26-27/10 • CISKVA VANHOYLAND, LIES CUYVERS, TOUT PETIT *luid*, STUK kunstencentrum 🎪

28-29/10 • FABULEUS *Nesten*, STUK kunstencentrum 🎪

7/11 • STRAATRIJK *Hold On 2 Your Kicks #2*, STUK kunstencentrum

21-23/11 • FABULEUS, HETPALEIS, MOUSSEM NOMADISCH KUNSTENCENTRUM / RADOUAN MRIZIGA 8.2, STUK kunstencentrum 🎪

21/11 • STRAATRIJK, COLLECTIVE DOPE, JENNA JALONEN *BEAT "i just wish to feel you"*, STUK kunstencentrum

26/11 • GEORGIA YARDAROU *WHY SHOULD IT BE MORE DESIRABLE FOR GREEN FIREBALLS TO EXIST THAN NOT?*, STUK kunstencentrum

27-29/11 • ROSAS, ANNE TERESA DE KEERSMAEKER *Bartók / Beethoven / Schönberg*, 30 CC

5/12 • SONJA JOKINIEMI *Howl*, STUK kunstencentrum

11-12/12 • ANNELEEN KEPPENS *Movement Essays*, STUK kunstencentrum

17/12 • DANA MICHEL *Yellow Towel*, STUK kunstencentrum

18-19/12 • ALICE RIPOLL, CIE SUAVE *CRIA*, STUK kunstencentrum

BRABANT WALLON

OTTIGNIES

10/11 • CIE FÉLICETTE CHAZERAND *Corps Confiants*, CC Ottignies - Louvain-la-Neuve 🎪

BRUXELLES

BRUXELLES . BRUSSEL

3-5/10 • METTE INGVARSEN *Moving in Concert*, Kaaithheater 🎪

8/10 • SEIFEDDINE MANAÏ *M. A. K. T.O.U.B.*, Les Halles de Schaerbeek

10-12/10 • RONI CHADASH *Victims & Images*, Les Briggittines

10-12/10 • MARC VANRUNXT, JAN MARTENS *Lostmovements*, Les Briggittines

10/10 • HELSINKI PHILHARMONIC & TERO SAARINEN *COMPANY*, Bozar

14-16/10 • DUO ANDRÉ / LÉO *125 BPM*, Théâtre Marni

15-16/10 • MOYA MICHAEL, TRACEY ROSE, DAVID HERNANDEZ *COLOURED SWAN: KHOISWAN + ELDORADO*, KVS_BOX

15/10 • QUDUS ONIKEKU *Spirit Child*, Les Halles de Schaerbeek

17-25/10 • PEEPING TOM *KIND*, KVS_BOL 🎪

18/10 • LARA BARSACQ *IDA don't cry me love*, Biennale 2019, La Raffinerie 🎪

19-20/10 • VERA TUSSING, MP4 QUARTET *Tactile Quartet(s)*, Kaaithheater 🎪

23/10 • ARNO SCHUITEMAKER *If you could see me now*, Biennale 2019, La Raffinerie

24/10 • ANTON LACHKY *Ludum*, Théâtre Marni

25/10 • MICHEL VANDEVELDE / FABULEUS *Paradise now (1968-2018)*, Kaaithheater >16

26/10 • FABULEUS, HETPALEIS, MOUSSEM NOMADISCH KUNSTENCENTRUM / RADOUAN MRIZIGA 8.2, Kaaithheater 🎪

5-7/11 • BARO D'EVEL *Falaise*, Les Halles de Schaerbeek

12-16/11 • GIOLISU *Stanche Mani*, Théâtre de la Vie 🎪

12/11 • CATHERINE DIVERRÈS *Jour et nuit*, Les Halles de Schaerbeek

15-16/11 • LA MONDIALE GÉNÉRALE *Le gros sabotage*, Les Halles de Schaerbeek

15-19/11 • MIET WARLOP *Ghost Writer and the Broken Hand Break*, Kaaithheater

20--29/11 • COMPAGNIE MOSSOUX-BONTÉ *Vice-Versa*, Théâtre Les Tanneurs

21-22/11 • BACK POCKET *La Vrille du Chat*, Les Halles de Schaerbeek

21/11 • LES MYBALÉS, KARIM KALONJI À TRAVERS *L'AUTRE + 1 ON 1*, KVS_BOX

21-23/11 • MET STUART & TIM ETCHELLS / DAMAGED *GOODS Shown and told*, Kaaistudio's

22/11 • EHSAN HEMAT *I put a spell on you*, KVS_BOX

22-23/11 • BALLET PRELJOCAJ, ANGELIN PRELJOCAJ *Winterreise*, Wolubilis

23/11 • NADINE BABOY *Désintégration culturelle*, KVS_BOX

26-27/11 • CIE MOSSOUX-BONTÉ *The Great He-Goat*, Les Halles de Schaerbeek

26-27/11 • GRUPO KRAPP *Rubios*, KVS_BOX

26-28/11 • ALAIN PLATEL & FABRIZIO CASSOLL / LES BALLETS C DE LA B *Requiem for L.*, Théâtre National

3/12 • KADER ATTOU, MOURAD MERZOUK *Danser Casa*, Espace Magh

3-7/12 • LARA BARSACQ *IDA don't cry me love*, Les Briggittines

3-7/12 • COLLECTIF OPINION PUBLIC *Rocking Chair*, Théâtre Marni 🎪

3-7/12 • LESLIE MANNES *Forces*, Les Briggittines 🎪

5-8/12 • CIE DU ZIEU *La beauté du geste*, Les Halles de Schaerbeek

6-7/12 • LIGIA LEWIS *Water Will (in Melody)*, Kaaithheater

11-14/12 • ANNE TERESA DE KEERSMAEKER, LOUIS NAM LE VAN HO, ALAIN FRANCO, ROSAS *ZEITIGUNG*, Kaaithheater

11-15/12 • ESAC, MARLÈNE RUBINELLI-GIORDANO *Collectif*, Les Halles de Schaerbeek

11/12 • SERGIU MATIS *nocturne for broken vocal cords*, KVS_BOX

11-31/12 • NONO BATTISTI *Trance*, Les Riches-Claïres

11/12 • TAOUFIQ IZEDDIU, ANANIA-DANSES *Botero en Orient*, Théâtre National

13-18/12 • ULTIMA VEZ, WIM VANDEKEYBUS *TRACES*, KVS_BOL

14/12 • ZÉTÉTIQUE THÉÂTRE *Qui vive !*, Théâtre La Montagne magique 🎪

18-19/12 • ANNELEEN KEPPENS *Movement Essays*, Kaaistudio's

FLANDRE OCCIDENTALE

BRUGES . BRUGGE

4/10 • TZENI ARGYRIOU *AN?NYMO*, MaZ - CC Brugge

5-6/10 • SEPPE BAEYENS, ULTIMA VEZ *Van kop tot teen*, Stadsschouwburg - CC Brugge

17/10 • MICHEL VANDEVELDE *Ends of worlds*, Stadsschouwburg - CC Brugge

23/10 • BRUNO BELTRAO *Inoah*, Concertgebouw

31/10 • PEEPING TOM *KIND*, MaZ - CC Brugge

7/11 • MITHKAL ALZGHAIR *We are not going back*, Stadsschouwburg - CC Brugge

20/11 • BALLET PRELJOCAJ, ANGELIN PRELJOCAJ *Winterreise*, Concertgebouw

05/10

JORDI L. VIDAL
Alamor

DANS LE CADRE DU FESTIVAL LES TAILLEURS, ECAUSSINNES LESTAILLEURS.BE

FR *Alamor* convoque danse, théâtre physique et une marionnette pour évoquer de façon onirique le thème de la mort. Interprété par Despina Psymarnou et Julie Querre. Présenté dans le cadre du festival les Tailleurs à Ecaussinnes, qui propose spectacles de rue, concerts, cirque, théâtre, marché artisanal... Tout public.

EN *Alamor* uses dance, physical theatre and a puppet to explore the theme of death in a dreamlike piece. Performed by Despina Psymarnou and Julie Querre. Presented as part of the Festival les Tailleurs in Ecaussinnes, which features street shows, concerts, circus, theatre and a craft fair... For all ages.

11/10

AYELEN PAROLIN
WEG

BIENNALE DE CHARLEROI DANSE LES ÉCURIES, CHARLEROI CHARLEROI-DANSE.BEE

FR *WEG* (chemin en néerlandais) plonge neuf danseurs et une pianiste dans la notion de chaos, en guise d'alternative aux dogmes normatifs ambiants. Neuf corps en mouvement constant, à la fois en eux et dans l'espace délimité du théâtre, à l'image d'une « polyphonie du chaos ». La chorégraphe interroge ici les comportements non linéaires comme une alternative à notre ordre normatif. La création musicale, interprétée en direct, est signée Lea Petra, avec laquelle Ayelen poursuit sa collaboration.

EN In *WEG* ("path" in Dutch), nine dancers and a pianist explore the concept of chaos as an alternative to pervasive normative dogmas. Nine bodies in constant motion, moving themselves and moving around within the spatial boundaries of the theatre, like a "*polyphony of chaos*". The choreographer explores non-linear behaviours as an alternative to our prescriptive order. With live music by Lea Petra, who has collaborated with Ayelen before.

17/10

PEEPING TOM
Kind

KVS, BRUXELLES KVS.BE

FR Après *Vader* (2014) et *Moeder* (2016), *Kind* (enfant) constitue le dernier volet de cette trilogie familiale conçue par Gabriela Carrizo et Franck Chartier. Elle aborde les thèmes de la mémoire, du souvenir ainsi que de la quête tragique de liens, et explore les sources de la psyché du point de vue de l'enfant.

EN Following on from *Vader* (2014) and *Moeder* (2016), *Kind* (Child) is the final instalment of this trilogy about family by Gabriela Carrizo and Franck Chartier. It explores the themes of memory, remembering and the tragic quest for connections and the origins of the psyche from a child's point of view.

17/10

FLORENCIA DEMESTRI & SAMUEL LEFEUVRE
GLITCH

BIENNALE DE CHARLEROI DANSE LES ÉCURIES, CHARLEROI CHARLEROI-DANSE.BE

FR Un « glitch » se définit, en langage informatique, comme une défaillance ou une interruption de courte durée du flux opérationnel d'un système. Ce dysfonctionnement dans la lecture d'un fichier génère des aberrations visuelles ou sonores. Le Glitch art interroge notre rapport à la technologie et particulièrement aux images et à leur dimension virtuelle. Quelle valeur et réalité accorder aux images ? Florencia Demestri et Samuel Lefeuve s'amusent à détourner leur manière de créer du mouvement pour révéler de potentielles erreurs créatrices à l'intérieur de leur matériel chorégraphique.

EN A *glitch* is defined, in IT terminology, as a temporary fault or interruption in the operation of a system. The malfunction in the reading of a file generates visual and audible aberrations. "Glitch art" explores our relationship with technology and particularly with images and their virtual dimension. How much value and credence should we give images? Florencia Demestri and Samuel Lefeuve play around with their way of creating movement to discover potential creative errors within their choreography.

18/10

LARA BARSACQ
IDA don't cry me love

LA RAFFINERIE, BRUXELLES / BIENNALE DE CHARLEROI DANSE CHARLEROI-DANSE.BE

FR « À l'origine, il y a Ida Rubinstein. » C'est ainsi que commence la recherche de Lara Barsacq qui, après *Lost in Ballets Russes*, poursuit son immersion dans l'histoire chorégraphique. À partir de documents d'archives, la pièce se construit autour de la figure d'Ida Rubinstein, non seulement en tant que source d'inspiration, mais aussi dans le but d'évoquer sa personne et de resituer dans un contexte actuel la vie d'une artiste considérée comme l'une des premières performeuses du début du XX^e siècle.

EN "*In the beginning, there was Ida Rubinstein.*" That was the starting point for Lara Barsacq's research. Following *Lost in Ballets Russes*, she delved further into the history of choreography. Based on archival documents, this piece centres around the figure of Ida Rubinstein, not only as a source of inspiration but also with the aim of evoking the artist herself, who is considered one of the greatest performers of the early twentieth century, and revisiting her life within a modern context.

19/10

VERA TUSSING & MP4 QUARTET
Tactile Quartet(s)

KAAITHEATER KAAITHEATER.BE

FR Dans sa dernière création, Vera Tussing poursuit le travail entamé dans ses œuvres précédentes sur la sensorialité. Cette fois, elle invite le quatuor à cordes MP4 et quatre danseurs à une rencontre ludique entre mouvement et son. Les quatre musiciens jouent des passages de divers quatuors, allant de Franz Schubert, Antonín Dvořák à des œuvres contemporaines. Tout part du toucher : l'archet contre une corde, un bras sur une épaule, une sensation acoustique sur la peau. Les danseurs se posent en médiateurs du spectacle entre musicalité et toucher, leur chorégraphie oscille entre ressentir, voir et entendre.

EN In her latest piece, Vera Tussing continues the work she began with her previous pieces about sensoriality. This time, she invites the MP4 string quartet and four dancers to take part in a playful exchange between movement and sound. The four musicians play passages from a variety of quartets, from Franz Schubert and Anton Dvořák to contemporary pieces. Everything is based on touch: a bow against a string, an arm on a shoulder, an acoustic sensation on skin. The dancers act as the show's intermediaries between musicality and touch, the choreography alternating between feeling, seeing and hearing.

23/10

FÉLICETTE CHAZERAND
rOnde

BIENNALE DE CHARLEROI DANSE LES ÉCURIES, CHARLEROI CHARLEROI-DANSE.BE

FR La ronde, la farandole, est un rituel intemporel. Se rassembler, tourner, se déplacer. Une création qui met en lumière la force du cercle et l'énergie de la ronde. Conçue par la chorégraphe Félicette Chazerand, en collaboration avec Zuriñe Benavente, Giulia Piana,



Cie Giolisu Stanche Mani © Sébastien Gairaud

Anne-Cécile Chane-Tune, Jérôme D'Orso et Milton Paulo.

EN The round dance, the farandole, is a timeless ritual of coming together, turning, moving around. This piece demonstrates the power of the circle and the energy of the round dance. Created by the choreographer Félicette Chazerand in collaboration with Zuriñe Benavente, Giulia Piana, Anne-Cécile Chane-Tune, Jérôme D'Orso and Milton Paulo.

01/11

KABINET K
as long as we are playing

HETPALEIS, ANVERS WWW.HETPALEIS.BE

FR Le jeu occupe une place particulière dans les processus créatifs de Kabinet K. Après une quinzaine d'années au cours desquelles le jeu a été le fil conducteur de ses créations, la compagnie lui donne aujourd'hui le rôle principal.

EN Play occupies a special place in kabinet k's creative processes. After a good 15 years in which play was the thread running through its creations, this time the company intends to give it the leading role. As long as we are playing will be a performance like a playground, a reserve for possibilities and interpretations. Play as the basis of the language of movement. Play as an infinite loop, each time in a new form.

12/11

CIE GIOLISU
Stanche Mani

THÉÂTRE DE LA VIE WWW.THEATREDELAVIE.BE

FR Quel discours un artiste peut-il adopter sur son environnement socio-politique ? Peut-il dévoiler au public ses propres positionnements ? S'inspirant tant de la culture hip-hop que de la poésie italienne, des chants révolutionnaires ou de faits d'actualité, Lisa Da Boit propose une création mêlant la danse au dessin, à la couture, au rap, et questionne, en philosophe qu'elle est, l'essence même de l'engagement artistique. Le 15/11, rencontre après-spectacle avec l'équipe.

EN What can an artist say about their socio-political environment? Can they reveal their own positions to the audience? Inspired as much by hip-hop culture as by Italian poetry, revolutionary songs and current events, Lisa Da Boit presents a piece that combines dance with drawing, fashion design and rap, and questions, since she is a philosopher, the very essence of artistic engagement. On 15 November, there will be a post-performance discussion with the company.

15/11

CIE IRENE K
¿Adonde

ALTER SCHLACHTHOF D'EUPEN WWW.ALTER-SCHLACHTHOF.BE

FR La nouvelle création d'Irene Kalbusch explore « les mouvements de ces corps étendus et de ces corps vibrants, attirés par le

20/11 • FABULEUS *Nesten*, MaZ - CC Brugge 🟢

27/11 • FABULEUS, HETPALEIS, MOUSSEM NOMADISCH KUNSTENCENTRUM/ RADOUAN MRIZIGA 8.2, MaZ - CC Brugge 🟢

5/12 • GRACE ELLEN BARKEY, NEEDCOMPANY *Probabilities of Independent Events*, Concertgebouw 🟡

5-8/12 • WILLIAM FORSYTHE *Unsustainables*, *Bruges / Alignigung*, Concertgebouw

6/12 • BALLET DE L'OPÉRA DE TUNIS, MOHAMED TOUKABRI *Dance(R) – Tunisia*, Stadsschouwburg - CC Brugge

7-8/12 • SUNG-IM HER *Nutcrusher*, KAAP - De Werf

8/12 • ULTIMA VEZ, WIM VANDEKEYBUS *TRACES*, Concertgebouw 🟡

9/12 • DANA MICHEL *CUTLASS SPRING*, MaZ - CC Brugge

10/12 • MIET WARLOP *Ghost Writer and the Broken Hand Break*, Biekorf - CC Brugge

11/12 • MAARTEN SEGHERS, NEEDCOMPANY *Concert by a Band Facing The Wrong Way*, MaZ - CC Brugge

12/12 • MASSALA DANCE COMPANY, FOUAD BOUSSOUF *Näss (People)*, Concertgebouw

14/12 • UNITED COWBOYS *Silence the Blood*, Poortersloge

COURTRAI . KORTRIJK

23/10 • INA CHRISTEL JOHANNESSEN / ZERO VISIBILITY CORP *Frozen Songs*, Schouwburg Kortrijk

7-9/11 • JUDITH CLIJSTERS *I Still Remain* & **PETER SAVEL** *Thinking Dance*, Budascoop

14/11 • TAMARA CUBAS *Multitud*, XPO Kortrijk

29/11 • METTE INGVARSEN *Moving in Concert*, Budascoop

3/12 • JEFTA VAN DINTHER *The quiet*, Schouwburg Kortrijk

6/12 • KAT VÁLASTUR *Arcana Swarm*, Schouwburg Kortrijk

10/12 • TOM DE MOOR *Lezing Dansgeschiedenis*, Arenatheater

17/12 • MICHEL VANDEVELDE *Ends of worlds*, Schouwburg Kortrijk

20/12 • NATIONALE BALLET & ORKEST ODESSA *De Notenkraker*, Schouwburg Kortrijk

COXYDE . KOKSIJDE

29/11 • ALICE RIPOLL, CIE SUAVE CRIA, CC Casino Koksijde

OSTENDE . OOSTENDE

6-7/10 • ANTON LACHKY *Cartoon*, CC de Grote Post 🟢

13/10 • CAROLINE ROTTIER, BIRGIT KERSBERGEN *Swing*, CC de Grote Post

26/10 • LIZE PEDE, ROBERTH FUENTES, NIKO HIMSCHOOT *Double Bill: I need an Island*, CC de Grote Post

13/11 • OONA DOHERTY *Hope Hunt and the Ascension into Lazarus*, CC de Grote Post

28/11-3/12 • LOLA BOGAERT, BEELDSMEDERIJ DE MAAN *VRETEL!*, CC de Grote Post 🟢

ROULERS . ROESELARE

12/10 • ANNELEEN KEPPENS *Movement Essays*, CC De Spil

24/10 • WARDWARD, ANN VAN DEN BROEK *Blueprint on memory*, CC De Spil

9/11 • ALEXANDER VANTOURNHOUT *Screws*, CC De Spil 🟢

21/11 • ROSAS, ANNE TERESA DE KEERSMAEKER *Bartók / Beethoven / Schönberg*, CC De Spil

16/12 • BALLET CHARKOV *Het zwanenmeer*, CC De Spil

WAREGEM

1/12 • ALICE RIPOLL, CIE SUAVE CRIA, CC De Schakel

FLANDRE ORIENTALE

ALOST . AALST

16/10 • ANNE TERESA DE KEERSMAEKER, LOUIS NAM LE VAN HO, ALAIN FRANCO, ROSAS *ZEITIGUNG*, CC De Werf

22/11 • LISBETH GRUWEZ / VOETVOLK *The Sea Within*, CC De Werf

BEVEREN

25/10 • NICOLAS VLADYSLAV, KARLIEN DE SAVOYE

Histoires Courtes. Sans Fin. Et en Couleurs., CC Ter Vesten

EVERGEM

6/12 • UN POYO ROJO *poyo rajo*, CC Evergem

GAND . GENT

1-2/10 • KABINET K, L'ART RUE *Khouyoul*, Minardschouwburg 🟢

3/10 • KHALID BENGHRIB *L'HAAL*, De Centrale

3/10 • BRUNO BELTRAO *Inoah*, Vooruit

3-4/10 • DANIEL LINEHAN / HIATUS *Body of work*, Campo Nieuwpoort

4/10 • NADIA BEUGRÉ *Roukasskass Club*, Vooruit

23-24/10 • BENJAMIN ABEL MEIRHAEGHE *NACHTEN / Ballet de la Nuit*, Minardschouwburg

16/11 • MEG STUART, DAMAGED GOODS *Solos and Duets*, Vooruit

3/12 • CASSIEL GAUBE, Farmer Train Swirl – Étude, ANDREAS HANNES *The City – A skipping piece*, Campo Nieuwpoort

7/12 • ALICE RIPOLL, CIE SUAVE CRIA, Vooruit

11-12/12 • DANA MICHEL *CUTLASS SPRING*, Campo Nieuwpoort

18-19/12 • COLLECTIEF ELAN(D) *Living Is Allowed*, LOD Studio

18-22/12 • ANNE TERESA DE KEERSMAEKER *Fase, four movements to the music of Steve Reich*, Vooruit

LOKEREN

5/10 • STEVEN MICHEL *They might be giants*, CC Lokeren

6/12 • BOLLYCIOUS *Sitara*, CC Lokeren

SINT-NIKLAAS

16/11 • LISBETH GRUWEZ / VOETVOLK *The Sea Within*, Stadsschouwburg Sint-Niklaas

HAINAUT

CHARLEROI

4-5/10 • MICHÈLE NOIRET *Le chant des ruines*, Biennale 2019, Les Écuries 🟡

4/10 • BORIS CHARMATZ *Levée*, Biennale 2019, Les Écuries

6/10 • BRUNO BELTRAO *Inoah*, Biennale 2019, Les Écuries

9/10 • ISRAËL GALVAN *El amor brujo*, Biennale 2019, Les Écuries

11-12/10 • AYELEN PAROLIN *WEG*, Biennale 2019, Les Écuries 🟡

12/10 • (LA) HORDE *Marry me in Bassiani*, Biennale 2019, Les Écuries

17-18/10 • FLORENCIA DEMESTRI, SAMUEL LEFEUVRE *Glitch*, Biennale 2019, Les Écuries 🟡

17-18/10 • LOUISE VANNESTE *Clearing /Clairière*, Biennale 2019, Les Écuries

19/10 • AZUSA TAKEUCHI *Kara-da-Kara*, Biennale 2019, Les Écuries

23/10 • FÉLICETTE CHAZERAND *rOnde* (+10), Biennale 2019, Les Écuries 🟢

25-26/10 • ALAIN PLATEL & FABRIZIO CASSOLL / LES BALLETS C DE LA B *Requiem for L.*, Palais des Beaux-Arts de Charleroi (PBA)

26/10 • OLIVIER TARPAGA *When birds refused to fly*, Biennale 2019, Les Écuries

5-7/12 • PINA BAUSCH *Nelken*, Palais des Beaux-Arts de Charleroi (PBA)

MONS

8/10 • FRANÇOIS CHAIGNAUD, NINO LAISNÉ *Romances Inciertas, un autre Orlando*, Théâtre Le Manège

25/10 • BRUNO BELTRAO *Inoah*, Théâtre Le Manège

LIÈGE

EUPEN

15/11 • CIE IRÈNE K *Adonde*, Alter Schlachthof Kulturzentrum Eupen 🟡

lointain mais liés au passé et qui aujourd’hui progressent, Ces corps écartelés entre le connu et l’inconnu, entre le trop et le pas assez »... Interprété par Anaïs Van Eycken, Jessica Van Cauteren, Karolina Kardasz, Nona Munnix, Marcia Liu, Manolo Perazzi.

EN Irene Kalbusch’s new piece explores “the movements of these exhausted bodies and sprightly bodies, drawn to the distant future but tied to the past, moving forward in the present, these bodies torn between the known and the unknown, between too much and too little.” Performed by Anaïs Van Eycken, Jessica Van Cauteren, Karolina Kardasz, Nona Munnix, Liu Marcia and Manolo Perazzi.

03/12

CIE OPINION PUBLIC Rocking Chair

THÉÂTRE MARNI, BRUXELLES
THEATREMARNI.COM

FR *Rocking Chair* de la compagnie bruxelloise Opinion Public met en scène une femme, interprétée par Sidonie Fossé, en proie à la difficulté à faire des choix, dans les tourments de la folie. Dans cette neuvième création, le collectif intègre l’interactivité avec le public par le biais d’une application pour smartphone conçue spécifiquement pour les représentations. Celle-ci interviendra en temps réel en sollicitant les spectateurs quant à la suite du scénario, auquel devront se soumettre les danseurs. Une chorégraphie collective mise en scène par Étienne Béchard.

EN *Rocking Chair* by the Brussels company Opinion Public presents a woman, played by Sidonie Fossé, weighed down by the difficulty of making choices, tormented by madness. This is the collective’s ninth work. It incorporates audience interaction using a smartphone application designed specifically for the performances. The app will intervene in real time, asking audience members what happens next, and the dancers must follow their instructions. A collective choreography directed by Etienne Béchard.

03/12

LESLIE MANNÈS, THOMAS TURINE, VINCENT LEMAÎTRE Forces

LES BRIGITTINES
BRIGITTINES.BE

FR À l’inverse du corps idéal et surpuissant valorisé par notre société, il s’agit ici de questionner ses failles en le confrontant à ses pulsions. Dans le prolongement du spectacle *Atomic 3001*, Leslie Mannès (chorégraphie), Thomas Turine (musique) et Vincent Lemaître (lumière) continuent d’interroger la relation triangulaire fusionnelle entre corps, son et lumière afin de provoquer une expérience sensorielle totale où les vibrations sonores interagissent avec les mouvements du corps.

EN In contradiction to the ideal and super-powerful body revered by our society, this show is about querying one’s flaws by confronting them with one’s urges. In this sequel to the show *Atomic 3001*, Leslie Mannès (choreography), Thomas Turine (music) and Vincent Lemaître (lights) continue to explore the trian-

gular synergetic relationship between bodies, sound and light to create a total sensory experience in which the sound vibrations interact with the movements of the bodies.

05/12

GRACE ELLEN BARKEY & NEEDCOMPANY Probabilities of Independent Events

CONCERT GEBOUW
WWW.CONCERTGEBOUW.BE

FR Comment prévoir le hasard et l’incertitude ? Dans *Probabilities of Independent Events*, Grace Ellen Barkey aborde des questions existentielles absurdes et déjantées sur l’(im)probabilité des choses. Les productions de Barkey se situent à la frontière entre arts plastiques, danse et performance. La musique y joue un rôle prépondérant. L’orchestre de Needcompany et 14 danseurs du Conservatoire d’Anvers travaillent à partir de chansons pop et folk d’artistes comme Zappa ou Queen.

EN How can one predict fate and uncertainty? In *Probabilities of Independent Events*, Grace Ellen Barkey tackles absurd and outlandish existential questions about the (im)probability of things. Barkey’s productions operate at the border of visual art, dance and performance. The music plays a key role. The Needcompany orchestra and fourteen dancers from the Antwerp Conservatory work off of pop and folk songs by the likes of Zappa and Queen.

08/12

WIM VANDEKEYBUS Traces

CONCERT GEBOUW
WWW.CONCERTGEBOUW.BE

FR Dans son nouveau spectacle pour 10 danseurs, Wim Vandekeybus explore les traces de la nature que le corps a oubliées. Dans la nature écrasante de Roumanie, là où subsistent les dernières forêts vierges d’Europe, Vandekeybus cherche des traces plus anciennes que l’homme et sa mémoire. Il cherche l’histoire qui se déploie en amont du langage, qui ne peut être racontée que par les impulsions de la danse et de la musique. Que reste-t-il de la nature dans l’homme ? Que lui reste-t-il d’animal ?

EN In his new show for ten dancers, Wim Vandekeybus explores the traces of nature that the body has forgotten. In the staggering Romanian countryside, where the last surviving virgin forests in Europe are to be found, Vandekeybus searches for the oldest traces of humankind and its memory. He seeks a history that began before language, one which can only be told through the power of dance and music. What remains of nature in humans? What remains of the animal?

LIÈGE

15-16/10 • BRUNO BELTRAO *Inoah*, Théâtre de Liège

3/11 • CAROLINE CORNÉLIS / CIE NYASH *Stoel*, Les Chiroux - CC Liège

10/11 • FABULEUS, HETPALEIS, MOUSSEM NOMADISCH KUNSTENCENTRUM/ RADOUAN MRIZIGA *8.2*, Cité Miroir

10/11 • DE SPIEGEL *Boks*, Les Chiroux - CC Liège

20-21/11 • RHIZOMATIKS RESEARCH, ELEVENPLAY, KYLE MCDONALD *discrete figures*, Théâtre de Liège

23/11 • FLORENCIA DEMESTRI, SAMUEL LEFEUVRE *Glitch*, Cité Miroir

23/11 • HIROAKI UMEDA *Median + Haptic*, Théâtre de Liège

LIMBOURG

GENK

25/10 • AHILAN RATNAMOHAN *Mercenary*, CC C-Mine

26/10 • SERGE AIMÉ COULLIBALY / FASO DANSE THÉÂTRE *Katakuta Republik*, CC C-Mine

12/11 • FABULEUS, HETPALEIS, MOUSSEM NOMADISCH KUNSTENCENTRUM/ RADOUAN MRIZIGA *8.2*, CC C-Mine

23/11 • ROSAS, ANNE TERESA DE KEERSMAEKER *Bartók / Beethoven / Schönberg*, CC C-Mine

HASSELT

25/10 • COMPANY SUSANNA LEINONEN *Nasty*, CC Hasselt

9/11 • ERIC MINH CUONG CASTAING *Phoenix*, CC Hasselt

12-17/11 • COMPANY WAYNE MCGREGOR, RANDOM INTERNATIONAL *Future self*, CC Hasselt

10/12 • ULTIMA VEZ , WIM VANDEKEYBUS *TRACES*, CC Hasselt

17/12 • NATIONALE BALLET ODESSA *Sleeping beauty*, CC Hasselt

MAASMECHELEN

5/12 • ANNE TERESA DE KEERSMAEKER *Fase, four movements to the music of Steve Reich*, CC Maasmechelen

TONGRES . TONGEREN

13/11 • LISBETH GRUWEZ / VOETVOLK *The Sea Within*, De Velinx

NAMUR

NAMUR

4-7/12 • AKRAM KHAN COMPANY *Outwitting the devil*, Théâtre de Namur

EVENTS

02-05/10

8. INTERNATIONAL DANCEFILMFESTIVAL BRUSSELS

DANSCENTRUMJETTE, CINÉMA AVENTURE, CINEMATEK IDFF.BE

FR 8^e édition du festival de films de danse. Le 3/10, débat avec les cinéastes et plusieurs invités belges et internationaux (CND de Pantin, Cinedans d’Amsterdam, Screenshot de Londres...) autour des différents aspects d’un film de danse : la création, la production et la diffusion. Deux documentaires belges (2019) autour de Vader de Peeping Tom et de *Mitten* de Rosas seront projetés au Cinéma Aventure. À noter également, le 4/10, une rétrospective des films de danse historiques (américains, belges, français, allemands, hollandais, britanniques et italiens) proposés lors des éditions précédentes, à CINEMATEK.

EN This festival of dance films is being held for the eighth time. On 3 October, a discussion with the film-makers and several Belgian and international guests (CND from Pantin, Cinedans from Amsterdam, Screenshot from London, etc.) about the different aspects of dance films: the making, production, and release. Two Belgian documentaries (2019) about Vader by Peeping Tom and *Mitten* by

ROSAS will be screened at Cinéma Aventure. Also worth checking out, on 4 October, a retrospective of dance films from the past (US, Belgian, French, German, Dutch, British and Italian), which have been shown at the festival in previous years, at CINEMATEK.

03/10-12/01

EUROPALIA ROMANIA PERFORMANCES DANS LE CADRE DE L’EXPOSITION BRANCUSI

BOZAR, BRUXELLES
BOZAR.BE

FR Inspirés par l’œuvre du sculpteur Constantin Brancusi, huit artistes roumains et belges présentent différentes performances et installations en live. Ces représentations font revivre de manière originale les idées et les thèmes chers à Brancusi, qui ont inspiré de nombreux artistes au cours de l’histoire. Avec Alexandra Croitoru & Vlad Basalici, Anne Teresa De Keersmaeker, Gaëtan Rusquet, Lia Perjovschi, Madalina Dan, Manuel Pelmus, Sergiu Matis.

EN Inspired by the work of the sculptor Constantin Brancusi, seven Romanian and Belgian artists present different live performances

and installations. Brancusi’s favourite ideas and themes, which have inspired many artists throughout history, are brought back to life in an original way in performances presented by twenty-first century artists. With Alexandra Croitoru & Vlad Basalici, Anne Teresa De Keersmaeker, Gaëtan Rusquet, Lia Perjovschi, Madalina Dan, Manuel Pelmus and Sergiu Matis.

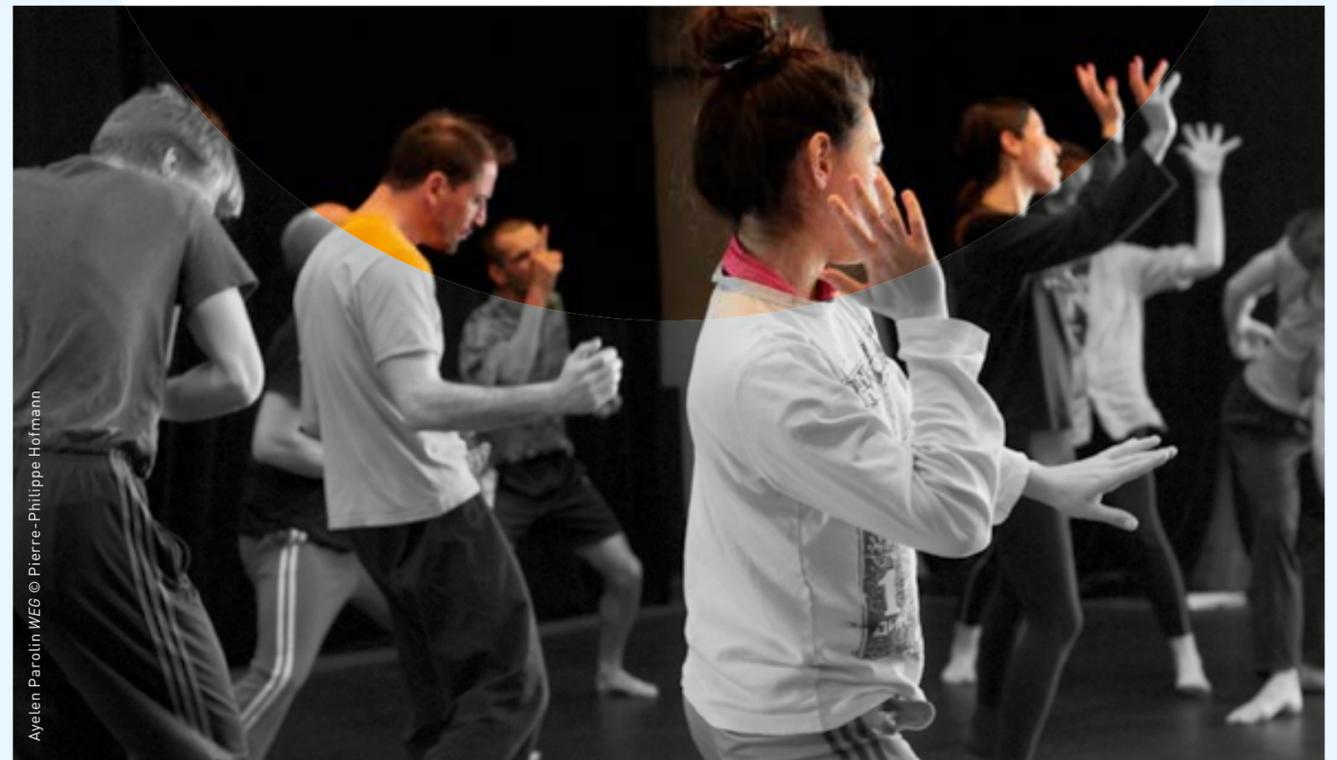
04-26/10

BIENNALE DE CHARLEROI DANSE

À LA RAFFINERIE À BRUXELLES ET AUX ÉCURIES
CHARLEROI
CHARLEROI-DANSE.BE

FR Rendez-vous incontournable de l’automne, la Biennale de Charleroi danse est l’occasion de découvrir durant tout le mois d’octobre des artistes d’ici et d’ailleurs. Avec, entre autres, Boris Charmatz, Michèle Noiret, Bruno Beltrão, Israel Galván, Ayelen Parolin, (LA)HORDE, Louise Vanneste, Florencia Demestri & Samuel Lefeuve, Lara Barsacq... (voir Créations et Agenda).

EN One of autumn’s unmissable events, the Biennale de Charleroi Danse, held throughout



Ayelen Parolin WEG © Pierre-Philippe Hofmann

the month of October, is an opportunity to discover artists from near and far. Featuring Boris Charmatz, Michèle Noiret, Bruno Beltrão, Israel Galván, Ayelen Parolin, (LA) HORDE, Louise Vanneste, Florencia Demestri & Samuel Lefeuvre, Lara Barsacq and others. (see Premieres and Agenda).

05/10

**HIP HOP GAMES
COMPÉTITION DANSE HIP-HOP -
IMPROVISATION**

AU JACQUES FRANCK, BRUXELLES
LEJACQUESFRANCK.BE

FR Le Hip hop Games Belgique s'inscrit dans le cadre du Hip Hop Games Tour 2019. Compétition annuelle avec à la clé un prix d'accompagnement chorégraphique, le Tour se compose de qualifications nationales et d'une finale internationale. Pendant 2h30, une troupe pluridisciplinaire orchestre un spectacle lors duquel plusieurs compagnies de danse viennent traverser des challenges d'improvisation. La compagnie élue par le jury sera qualifiée pour la finale internationale à Lille le 23 novembre. Suivi d'une soirée DJ organisée par Freestyle Lab.

EN Hip Hop Games Belgique is taking part in the 2019 Hip Hop Games Tour. An annual competition with a top prize of choreography coaching, the Tour is made up of national qualifying rounds and an international final. For two and a half hours, a multidisciplinary troupe put together a show in which several dance companies take on improvisation challenges. The company that is voted for by the jury will qualify for the international final in Lille on 23 November. Followed by a DJ night organised by Freestyle Lab.

17-26/10

MONS STREET FESTIVAL #3

MAISON FOLIE, MONS
SURMARS.BE

FR Durant 10 jours, la « street culture » est à l'honneur. En ouverture, la création entre art plastique et danse signée Denis Meyers, Ben Fury et Harold Henning, des installations interactives en réalité augmentée par le Street Lab de Technocité, un skatepark accessible à tous, un DJ set...

EN For ten days, the spotlight is on "street culture". Featuring new work that combines visual art and dance by Denis Meyers, Ben Fury and Harold Henning, interactive augmented reality installations by Technocité's Street Lab, a skatepark that's accessible to all, a DJ set etc.

08-11/11

BARAK BELGIQUE

À BRUXELLES (BRONKS ET MONTAGNE MAGIQUE),
GAND ET LIÈGE
BARAKBELGIQUE.BE

FR Ce festival belge des arts de la scène, sur une initiative de l'ASSITEJ Belgique, ravira le jeune public avec des spectacles de théâtre, danse, musique, figurines... sélectionnés par un jury international d'experts et présentés à Bruxelles, Gand et Liège. Le 11/11, le BRONKS



Hip Hop Games au Jacques Franck

accueillera 10:10 de la cie Nyash/Caroline Cornélis, dont le plateau se métamorphosera pour l'occasion en cour de récréation.

EN This Belgian festival of performing arts, an ASSITEJ Belgique initiative, will blow its young audience away with theatre shows, dance, music, figurines etc, selected by an international jury of experts and presented in Brussels, Ghent and Liège. On 11 November, 10:10 by the Compagnie Nyash/Caroline Cornélis will shake things up at Bronks, whose stage will be transformed into a playground for the occasion.

14/11-7/12

NEXT FESTIVAL

NEXTFESTIVAL.EU

FR Pendant 24 jours, 35 spectacles programmés dans et autour de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai + Valenciennes.

EN During 24 days, 35 shows in the Eurometropolis Lille-Kortrijk-Tournai + Valenciennes.

20-24/11

DANSATHON

DANS LE CADRE DU FORUM IMPACT (INTERNATIONAL MEETING IN PERFORMING ARTS & CREATIVE TECHNOLOGIES)
WWW.DANSATHON.ORG

FR En septembre 2018 naissait le premier hackathon européen dédié à la danse et aux nouvelles technologies lancé par la Biennale de la danse de Lyon, le Sadler's Wells de Londres et le Théâtre de Liège. Pendant 72 heures, plus de 60 danseurs, chorégraphes, designers, développeurs, techniciens se réunissent dans les trois villes pour développer des projets innovants dans une logique de co-création. À l'automne, les trois projets gagnants seront dévoilés à Lyon, Londres et Liège, dans le cadre du festival IMPACT.

EN In September 2018, the first European hackathon devoted to dance and new technologies was launched by the Biennale de la Danse

de Lyon, Sadler's Wells in London and the Théâtre de Liège. For 72 hours, more than 60 dancers, choreographers, designers, programmers and technicians came together in those three cities to develop innovative projects in a spirit of co-creation. This autumn, the three winning projects will be revealed in Lyon, London and Liège as part of the IMPACT festival.

05-15/12

DECEMBER DANCE

CONCERTGEBOUW BRUGGE
CCBRUGGE.BE

FR L'édition 2019 de ce festival international est, cette année, entre les mains de la Needcompany (Jan Lauwers, Grace Ellen Barkey et Maarten Seghers), qui ouvrira et clôturera l'événement avec une nouvelle création. Entre autres invités, Wim Vandekeybus dévoilera *Traces* et William Forsythe, son nouveau travail.

EN This year, this international festival is brought to you by Needcompany (Jan Lauwers, Grace Ellen Barkey and Maarten Seghers) who will open and close the event with a new piece. Guests include Wim Vandekeybus, who will present *Traces*, and William Forsythe, who will present his new work.

26-31/12

NOËL AU THÉÂTRE

ORGANISÉ PAR LA CTEJ (CHAMBRE DES THÉÂTRES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE)
CTEJ.BE

FR Trop tôt pour connaître la programmation de ce célèbre festival de fin d'année pour toute la famille, qui se déploiera dans divers lieux (Les Tanneurs, Jacques Franck...) ... À noter déjà dans son agenda.

EN It's too early to know the programme of this famous end-of-the-year festival for the whole family, which will be held in different venues (Les Tanneurs, Jacques Franck, etc.) ...but you should already note it in your diary.

Outwitting the devil

Par le grand chorégraphe
Akram Khan

05 → 07.12¹⁹



«Fascinant, un grand bonheur,
un incroyable élan vital...»

Un spectacle créé cet été dans
la Cour d'Honneur à Avignon,
standing ovation à l'appui !

theatredenamur.be



05 — 15.12.2019
**DECEMBER
 DANCE**

19 INTERNATIONAL
 DANCE
 FESTIVAL
 BRUGES
 Belgium

live music

Curated by
Needcompany

William Forsythe
 Marlene Freitas
 Ultima Vez
 Miet Warlop
 Mohamed Toukabri
 Dana Michel
 Massala Dance Company
 and more ...

world premieres

INFO & TICKETS
 WWW.DECEMBERDANCE.BE
 +32 70 22 12 12
 +32 50 44 30 60

CONCERT
 GEBOUW
 BRUGGE

BRUGGE
 CULTUUR
 CENTRUM
 BRUGGE

Vlaanderen BRUGGE CEFA IS Knack Klara Rotterdam

© Philé Doyez

Tamara Cubas (UY) Mette Ingvarsten (DK/FR) Christian Rizzo (FR) Jefta Van Dinther (SE/NL) Kat Válastur (GR/DE) Nicole Beutler Projects (NL/DE) Boris Charmatz (FR) Olga de Soto (ES) Cie XY & Rachid Ouramdane (FR) Malika Taneja (IN) Julie Gouju (FR) Cie Still Life (BE) Marion Siéfert (FR) Cuqui Jerez (ES) Jorge Dutor & Guillem Mont de Palol (ES) Soren Evinson (ES) Lenio Kaklea (GR) Alice Ripoll (BR) Sonja Jokiniemi (FI) Marcela Santander (CL/FR)



14.11 —
 07.12.19

Eurometropolis
 Lille-Kortrijk-Tournai
 + Valenciennes

FESTIVAL.EU NEXTFESTIVAL.EU NEXT

WOLUBILIS



wolubilis.be / 02 761 60 30

Charleroi danse
 centre chorégraphique
 de Wallonie-Bruxelles

04 — 26 octobre

**biennale
 Bruxelles**

www.charleroi-danse.be
 071 20 56 40

Israël Galván
 Florencia Demestri & Samuel Lefevre
 Félécette Chazerand
 (LA)HORDE
 Michèle Noiret
 Aymen Parolin
 Boris Charmatz
 Olivier Toupaga
 Louisa Vanneste
 Azusa Takeuchi
 Arno Schuitmaker
 Lara Barnaica
 Bruno Beltrão

Visualisé et réalisé à partir de photographies de Bruno Beltrão

Charleroi danse
 centre chorégraphique
 de Wallonie-Bruxelles

À Bruxelles, Charleroi danse
 c'est La Raffinerie et c'est aussi
 Les Halles de Schaerbeek,
 Kaaithater, Le 140 et le
 Théâtre Les Tanneurs

Jour et Nuit, Catherine Diverrès
 12 novembre 2019
 Les Halles de Schaerbeek

une maison, Christian Rizzo
 20 & 21 février 2020
 Kaaithater

Peubléto, Bienvenue Bazié
 & Auguste Ouédraogo
 03 > 05 mars 2020
 Le 140

No Paraderan, Marco Berrettini
 01 avril 2020
 Les Halles de Schaerbeek

WEG, Ayelen Parolin
 11 > 13 juin 2020
 Théâtre Les Tanneurs



Design graphique : p200arts

BRUGGE CULTUUR CENTRUM BRUGGE BRUGGE CULTUUR CENTRUM BRUGGE BRUGGE CULTUUR CENTRUM BRUGGE

agenda

.brussels 

inspire vos sorties !

CONCERTS - SPECTACLES - EXPOSITIONS - THÉÂTRE - NIGHTLIFE - CINÉMA



Dimanche 17 novembre de 13 h à 16 h

LES ÉDITIONS CONTREDANSE PARTICIPENT À LA

3^E FOIRE DU LIVRE DES ARTS DE LA SCÈNE

Livres neufs et d'occasion - remises entre -30% et -70%



Vous y trouverez livres, revues, vidéos : livres rares ou de poche provenant des fonds de bibliothèques et d'éditeurs.

Entrée libre
La Bellone
46 rue de Flandre
1000 Bruxelles

exo
scène
ne

